

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

KEITA Sarangbé

TEMOIGNAGE DE VINGT FEMMES D'ABIDJAN
SUR LEUR VIE QUOTIDIENNE

(RAPPORT DE STAGE)

Octobre 1977

CENTRE DE PETIT BASSAM - SCIENCES HUMAINES
B.P. 4293 ABIDJAN - COTE D'IVOIRE

KEITA Serangbé

TEMOIGNAGE DE VINGT FEMMES D'ABIDJAN
SUR LEUR VIE QUOTIDIENNE

(RAPPORT DE STAGE)

Octobre 1977

Témoignage de vingt femmes d'Abidjan
sur leur vie quotidienne

INTRODUCTION *

1. Nature et objectifs de l'étude

Cette petite étude participe à sa manière à une expérience amorcée depuis peu et qui consiste à *retrouver l'échelle de la vie réelle dans l'observation de la société urbaine*, en dépit de l'immensité numérique de celle-ci.

Le titre ne doit pas induire en erreur : qu'il ne s'agisse que du témoignage de vingt femmes dans une ville qui en contient un demi-million n'apparente pas ce travail à une enquête journalistique ni à un recueil d'anecdotes.

Au-delà des péripéties qui leur sont propres, ces femmes vivent une situation sociale, économique et culturelle qui est le lot de tout un milieu et dont on discerne facilement au travers de quelques cas les constantes.

Ces pages pourraient être plus fouillées, plus approfondies si elles étaient davantage que le produit d'un simple stage d'initiation à la recherche. Elles vont cependant bien au-delà de ce que pourrait apporter un questionnaire impersonnel et nécessairement succinct auquel on croit souvent devoir se limiter en milieu urbain par souci de toucher le maximum de personnes. Or ce souci n'est légitime que pour certains ordres de faits.

Certains lecteurs enracinés dans le milieu décrit pourront s'étonner que l'on érige en faits l'observation "scientifique" des banalités quotidiennes. Mais il est temps qu'elles le soient, car elles ne sont pas aussi statiques et évidentes qu'elles en ont l'air. La familiarité des choses les font échapper au regard. Or si elles sont familières, c'est qu'elles occupent justement une place primordiale dans la vie des hommes.

* Introduction rédigée par Philippe Hæzinger, Maître de Recherche, qui assumait la direction de ce stage.

D'autres lecteurs regretteront qu'en dépit du titre, les femmes ne parlent pas au fil de ce texte. La timidité de plume du stagiaire-auteur en est responsable. Mais nous n'y perdons que des illustrations et des sensations. Le titre n'est pas erroné pour autant, car les longs entretiens auxquels se sont prêtés les femmes jour après jour sont bien assimilables à des témoignages.

On sera peut-être aussi déçu du peu de romanesque de ces témoignages féminins. C'est probablement qu'ils n'ont pas été poussés suffisamment loin pour qu'il soit possible de discerner la palpitation des sentiments, des états d'âmes, les espoirs et désespoirs qui pourraient peut-être donner une autre ampleur aux faits recueillis. L'intention est plus terre à terre comme y incite d'ailleurs la notion de quotidienneté. A ce niveau au moins, au niveau de l'inventaire des données simples, des banalités de la vie de tous les jours, la présente enquête semble conduire à une conclusion, qu'il conviendra certes d'étayer par une observation plus serrée : la vie quotidienne de la femme, dans le milieu social étudié, paraît tourner à vide.

On ne peut dire qu'elle soit désarticulée : l'unité de lieu, la routine des tâches et des pauses lui donnent un semblant de cohérence, mais elle semble privée de toute sphère de référence; à tout le moins les sphères sont brisées ou encore dans les limbes, impalpables, pas du tout enveloppantes. *Au rang des sphères brisées*, pour ces femmes souvent nées au village : la famille patriarcale, le cycle de la terre, le cycle éducatif de l'enfant. On en parle peu dans ces pages, mais suffisamment pour montrer que le village, les vieux principes d'éducation, d'hygiène, d'alimentation, ou ceux qui régissent les rapports mari-épouse et épouse-coépouse jouent encore leur rôle, mais comme privés de leur finalité, de leur justification, de leur infaillibilité.

Au nombre des sphères proposées par la cité moderne mais imparfaitement perçues par les femmes rencontrées, voire non sensibles à elles en tant que systèmes: la vie conjugale et la famille nucléaire, la vie professionnelle, la consommation culturelle. La famille nucléaire est un état de fait, imposé par les conditions de l'habitat locatif urbain, encore que la polygamie reste très pratiquée (et pâtit de ces conditions d'habitat qui la dénature). Mais la vie conjugale et les relations parents -enfants qui pourraient donner un contenu à la famille nucléaire sont, on le verra, très fragmentaires. La vie professionnelle des femmes de notre échantillon est elle-même fort rudimentaire (sauf exception), généralement insuffisante à leur donner une identité et à les tendre vers un but. Quant à l'accès à la culture urbaine, que dire de femmes analphabètes et ignorant la langue des mass-media ?

L'apparente frivolité de la principale espérance avouée, "avoir davantage d'argent pour avoir davantage de pagnes et de bijoux" pourrait conduire au pessimisme. Mais on se rassure au spectacle de la tranquille aisance qui émane des attitudes, de la gestuelle de ces femmes pourtant déracinées et qui restent, en dépit de tout, les gardiennes d'un certain bien être.

2. Terrains d'enquête et caractères de l'échantillon

Accomplie dans le cadre d'un stage de trois mois de vacances scolaires (intercalé entre la licence et la maîtrise), l'enquête fut conduite sur trois terrains : une cour collective dans un quartier central et ancien (Adjamé-Cocody), une autre cour collective dans la banlieue d'Abobo-Gare, un immeuble à étages dans un ensemble d'habitat social récent, érigé dans le secteur de Yopougon. Au total, une vingtaine de femmes ont été rencontrées, chacune s'étant prêtée à plusieurs entretiens.

La première cour est vétuste et "saturée", l'espace-cour proprement dit, au centre du lot, étant réduit à sa plus simple expression. Plusieurs logements s'ouvrent non pas sur cet espace, mais sur des couloirs interstitiels. Les équipements sanitaires, très sommaires, sont collectifs. Il n'y a qu'une cuisine, réservée à la famille propriétaire, qui réside sur place. Les autres familles font leur cuisine sur le pas de leur porte. Pas d'eau, mais l'électricité. Cette cour est cependant loin d'être la plus frustrée du quartier, bien au contraire, et le quartier lui-même est l'un des plus présentables des vieux lotissements.

La cour d'Abobo-Gare est plus spatieuse et plus récente; mieux bâtie et moins encombrée. Les logements sont beaucoup plus vastes (40 m² contre moins de 20 à Adjamé) et comprennent trois pièces au lieu de deux. A chaque logement correspond, dans la cour, une cuisine et une cabine sanitaire.

Les appartements de Yopougon sont des 3-4 pièces de conception moderne et équipés selon les normes minimales en vigueur. Ils disposent notamment de plusieurs points d'eau privés et internes au logement : évier, bac à linge, douche et sanitaire. Et les immeubles, espacés, donnent sur des pelouses et des arbres.

En dépit de ces différences importantes dans le niveau d'habitat, on a affaire dans les trois endroits à la même couche sociale. Sauf exception, tous les maris locataires sont des chauffeurs normalement rétribués (le groupe propriétaire d'Adjamé est composé de veuves et divorcées). Il faut dire que le niveau des loyers n'est pas aussi fortement disparate que l'on pourrait croire. La situation centrale d'Adjamé-Cocody, la situation excentrique d'Abobo-Gare et les bonifications dont bénéficient les appartements des sociétés immobilières à vocation sociale, atténuent grandement les écarts : le réduit de deux pièces, à Adjamé, est à 8.000 F., le trois pièces spacieux d'Abobo-Gare à 10.000 F., l'appartement neuf et équipé de Yopougon à 13.000 F. Les écarts de salaire selon l'ancienneté et l'employeur, les opportunités de location dans une conjoncture de crise du logement, la difficulté d'accès au logement social type Yopougon suffisent à rendre compte de la différence des dépenses consenties pour leur logement par des chefs de ménages qui gagnent tous plus de 50.000 F.

Sur le plan des origines ethniques on a également essayé de pas trop disperser l'échantillon, sans pour autant chercher à le rendre à tout prix homogène. La plupart des femmes qui le composent témoignent de la rencontre du Nord et du Sud ivoiriens. La cour d'Adjamé est un creuset de métissage dioula-baoulé, l'élément baoulé étant féminin. La cour d'Abobo-Gare est peuplée de Dioula, généralement issus du sud malinké ivoirien, mais presque tous nés dans les villes forestières de l'Ouest ou du Centre-Ouest. Enfin, les appartements de Yopougon sont yacouba, c'est-à-dire que leurs occupants appartiennent à ce qu'on appelle les Mandé du Sud, groupe ethnique de contact par excellence.

Par le choix de ces trois groupes de voisinage on a donc bien puisé au coeur de la société ivoirienne, mais chaque groupe a son caractère propre, parfaitement repérable dans la mosaïque sociale. On peut donc apprécier les limites de sa représentativité.

Mais le principal avantage du regroupement de l'observation sur trois unités de voisinage est de placer l'observateur dans des conditions comparables, au moins partiellement, à celles d'une monographie villageoise, où le capital de confiance s'accumule en cours d'enquête, tandis que s'accroît la connaissance du contexte physique et humain dans lequel se meuvent les personnages observés.

3. Identité des dix-neuf femmes consultées

On trouvera en fin d'étude le dossier détaillé de chaque femme. On se bornera ici à l'état-civil de chacune et à la définition des ménages auxquels elles appartiennent. Pour des raisons de discrétion, les noms de personne ont été brouillés, c'est-à-dire partiellement modifiés, mais dans le respect de leur caractère ethnique.

a- Adjamé

Logement 1

Belle Adj..., Baoulé des environs de Bouaké, veuve de 50 ans, amie de la famille propriétaire, exemptée de loyer. Entretien par sa nièce, qu'elle a élevée et dont les enfants ont longtemps vécu chez elle.

Logement 2

Sata Sanon, Dioula de Bobodioulasso, veuve du propriétaire, 33 ans. Elle a trois enfants dont l'aîné est élève à Bouaké. Entretien par son neveu et son amant.

K..., Dioula née à Abidjan, fille célibataire du propriétaire, 18 ans. Attend un enfant. Partiellement entretenue par son fiancé.

..., Dioula de Bobodioulasso, grande soeur de Sata Sanon, divorcée, 34 ans. A laissé son mari et ses filles à Bobodioulasso, pour gagner Abidjan avec son plus jeune enfant. Entretien par son amant.

..., Dioula de Bobodioulasso, nièce de Sata Sanon, 26 ans, mariée et réside à Abobo mais passe toutes ses journées chez sa tante. Ses trois enfants sont élevés à Bobodioulasso.

Logement 5

..., Baoulé de Dimbokro, 29 ans, mariée à un Dioula de Bassam, qui entretient dans cette ville un autre ménage. Son mari est commis. Elle a deux enfants dont un naturel. Vivent en outre dans le logement un fils et une nièce de son mari.

Logement 6

Kouassi Adjou Sioussou, Baoulé de la région de Dimbokro, 28 ans, épouse d'un Dioula de Dimbokro, chauffeur. Elle n'a pas d'enfants.

Logement 9

Toussaint Massimou, Malienne de Koutiala, 25 ans, épouse d'un Dioula ivoirien de Bouaké, chauffeur. Elle a un enfant.

Logement 10

Poussie Dioussou, Peulh de Guinée, 18 ans, récemment arrivée dans un groupe de quatre frères dont l'un est son mari, commerçant. Elle a deux enfants.

b- Abobo-Gare

Logement 1

Fanta Traoré, Malinké ivoirienne née à Daloa, 34 ans, seconde épouse d'un Dioula né à Bouna, chauffeur, dont la première femme est à Daloa. Mère de 3 garçons.

Logement 2

Fanta Haïdara, Malinké ivoirienne née à Man, 34 ans, première épouse d'un Dioula des environs d'Odienné, chauffeur. Elle a quatre enfants avec elle et deux filles mariées.

Maryam Haïdara, Malinké ivoirienne née à Abidjan, 29 ans, coépouse de Fanta. Mère d'une enfant naturelle, élevée chez son père.

Logement 4

Djessou Coulibaly, Malinké ivoirienne née à Gagnoa, 34 ans, première épouse d'un Malinké de Séguéla, chauffeur. Elle a sept enfants dont s'occupe sa mère. Son commerce de tissu est très prenant.

Fanta Cissé, Malinké ivoirienne née à Man, 34 ans, coépouse de Djessou, mère de 4 enfants.

Logement 6

Bamba Mariama, Dioula de Bouna, 29 ans, première épouse d'un Dioula de Bouna, chauffeur. Elle n'a pas d'enfants. La coépouse de 18 ans vient d'arriver. Le ménage comporte en outre deux jeunes nièces de son mari.

c- Yopougon

Appartement 1

Marguerite Guéhi, Yacouba née près de Danané, 27 ans, mariée à un Yacouba chauffeur, mère d'un enfant.

Appartement 2

Touakeu Madeleine, Yacouba née près de Danané, 45 ans, première épouse d'un Yacouba chauffeur. Ses trois enfants, dont deux de près de vingt ans, vivent avec elle.

Yohakouo Catherine, Yacouba née près de Danané, 25 ans, seconde épouse du même. Elle a deux enfants.

Clélou Pierrette, Yacouba née près de Danané, 22 ans, troisième épouse du même. Elle a un enfant. Le ménage comprend en outre deux adolescents issus d'un quatrième lit, une nièce de vingt ans et un jeune neveu.

A. Enquête principale :
deux cours à Adjamé et Abobo.

I- Présentation des cours :
le cadre matériel et la vie collective.

Adjamé - Cocody

- *La cour* où nous avons effectué notre enquête est une cour communautaire de 11 logements. Chaque logement comprend deux pièces sauf le logement 2 qui en a trois. Le 3 et le 9 sont composés d'une seule pièce (voir plan de la cour).

- *L'espace cour* est très réduit et est rectangulaire. La cour est entièrement cimentée et il n'y a pas d'arbre. Il n'y a qu'un seul fil de fer qui traverse la cour et qui sert à sécher le linge. Mais le toit de la maison principale c'est-à-dire celle du propriétaire tient lieu de séchoir. Les femmes y grimpent en sautant sur la murette de la douche.

Devant la porte de chaque logement, chaque femme a son baril d'eau qu'elle remplit quotidiennement pour 50 F. L'eau courante existait mais on a dû la supprimer parce que les locataires ne payaient pas régulièrement. Par contre, il y a l'électricité et chaque locataire a son compteur électrique (ces compteurs sont installés dans le couloir).

- *L'équipement sanitaire* est rudimentaire. Il y a 3 douches et 2 WC pour toute la cour. Les douches sont au bout de chaque couloir (voir croquis). Les femmes sont chargées de l'entretien mais ces WC sont très sales. Il y avait un roulement pour laver les toilettes. Il s'est trouvé que la locataire du logement 8 ne voulait jamais assurer son service. Aussi les femmes ont-elles décidé de ne plus s'occuper des WC. Les conditions d'hygiène sont très mauvaises.

- *La cuisine* est minuscule et ne peut contenir beaucoup de foyers. Aussi est-elle réservée uniquement aux veuves du propriétaire de la cour et à la vieille Bella Adjoua. Les autres font leur cuisine devant leur porte.

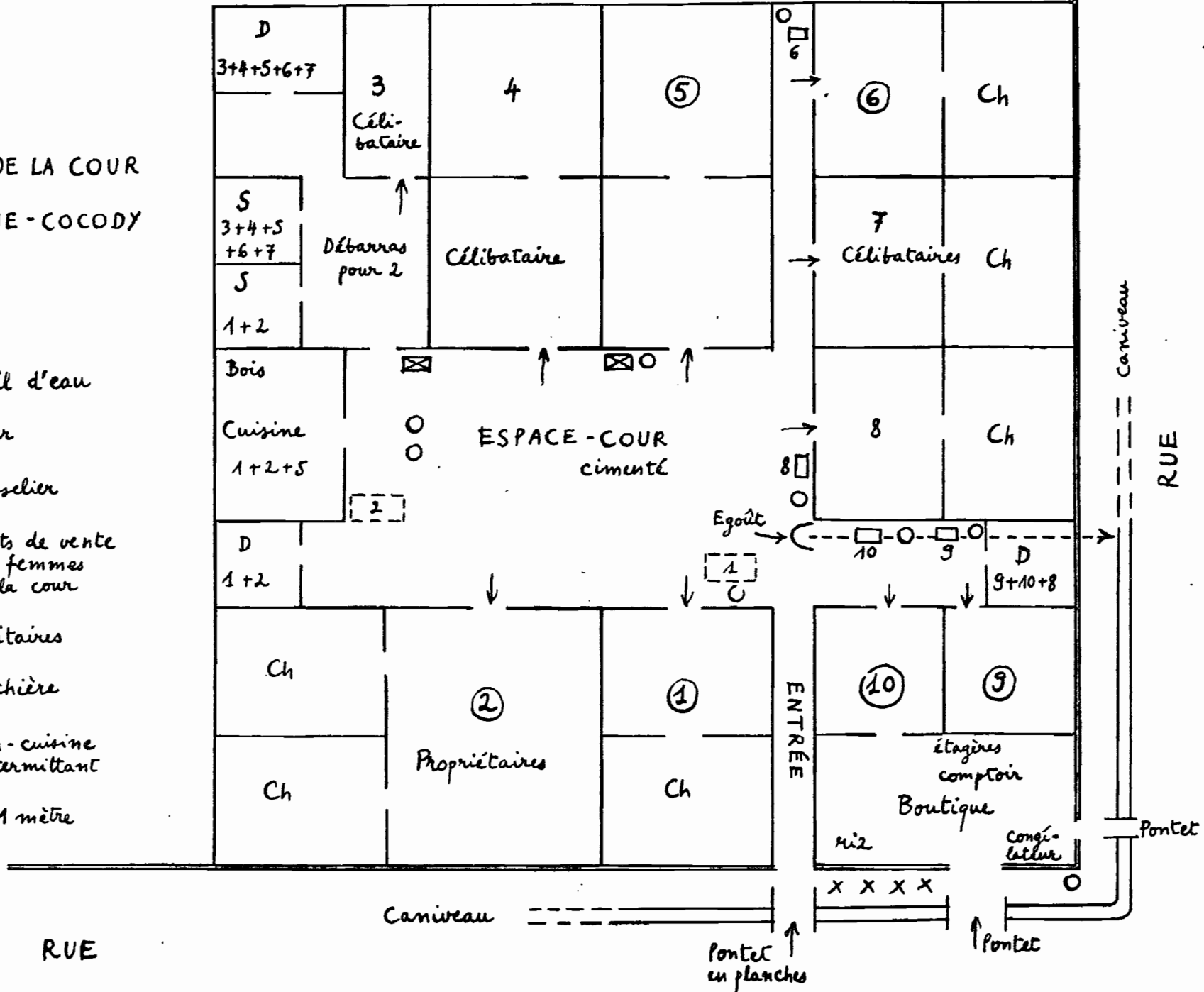
- *Les logements* sont très étroits et paraissent surchargés par rapport au nombre de personnes qui y habitent. Dans le logement 2, il y a 13 personnes, 8 personnes au logement 5.

- *L'ameublement* est très sommaire. Il est composé de quelques vieux fauteuils déchirés, de chaises et de beaucoup de tabourets.

Lorsque l'on rentre dans un logement, la première pièce tient lieu de salon car c'est là qu'on trouve l'essentiel de l'ameublement. Quelquefois cette pièce comprend un grand lit et des chaises. Elle devient alors une autre chambre à coucher. C'est le cas du logement 1 et du logement 8.

PLAN DE LA COUR
D'ADJAME-COCODY

- Baril d'eau
- Foyer
- ⊠ Vaisselier
- x x Points de vente des femmes de la cour
- S Sanitaires
- D Douchière
- Coin-cuisine intermittent
- 8mm = 1 mètre



Dans un coin de cette pièce il y a une petite table sur laquelle s'entassent des cuvettes, des cuillères, des verres. En dessous sont empilées les casseroles.

Dans le logement du propriétaire, on a un grand salon avec 4 fauteuils marrons déchirés. Le long des murs sont rangées les casseroles. Au grillage des fenêtres, sont accrochées les cuillères et spatules en bois. Il n'y a pas de rideaux aux portes ni aux fenêtres. Au mur sont accrochés des photos, des calendriers. Il faut noter qu'il y a ici moins de décoration qu'à Abobo-Gare.

- *Cette cour est sympathique.* Les femmes s'entendent bien. Elles s'entraident autant qu'elles le peuvent pour la garde des enfants lorsqu'une d'entre elles s'absente, pour la cuisine quand une est malade. Elles vont souvent ensemble au marché, bavardent tout en vendant leurs gâteaux, leurs oranges devant la cour. Cependant, il y a quelquefois des conflits entre les mères au sujet de leurs enfants mais cela n'est jamais très grave car il y en a toujours une qui s'interpose et calme les différents partis.

- Dans la cour, on note *une certaine diversité ethnique* : il y a des baoulé, des malinké, des gouro, peulh; ce sont les femmes qui sont baoulé mais elles sont mariées à des musulmans. Elles ont adopté cette religion. Les gouro aussi sont musulmans. On essaye d'intégrer les peulh. Les autres femmes apprennent le dioula à la dame peulh:elles la chahutent quelquefois. Déjà elle sait traduire : eau, vient, va, donne, sel, feu en dioula. Les propriétaires entretiennent des relations cordiales avec leurs locataires. Il n'y a vraiment pas de conflit entre eux.

La vieille Bela Adjoua apparaît comme une mère pour tous dans la cour : on lui doit du respect et on a très souvent recours à ses conseils.

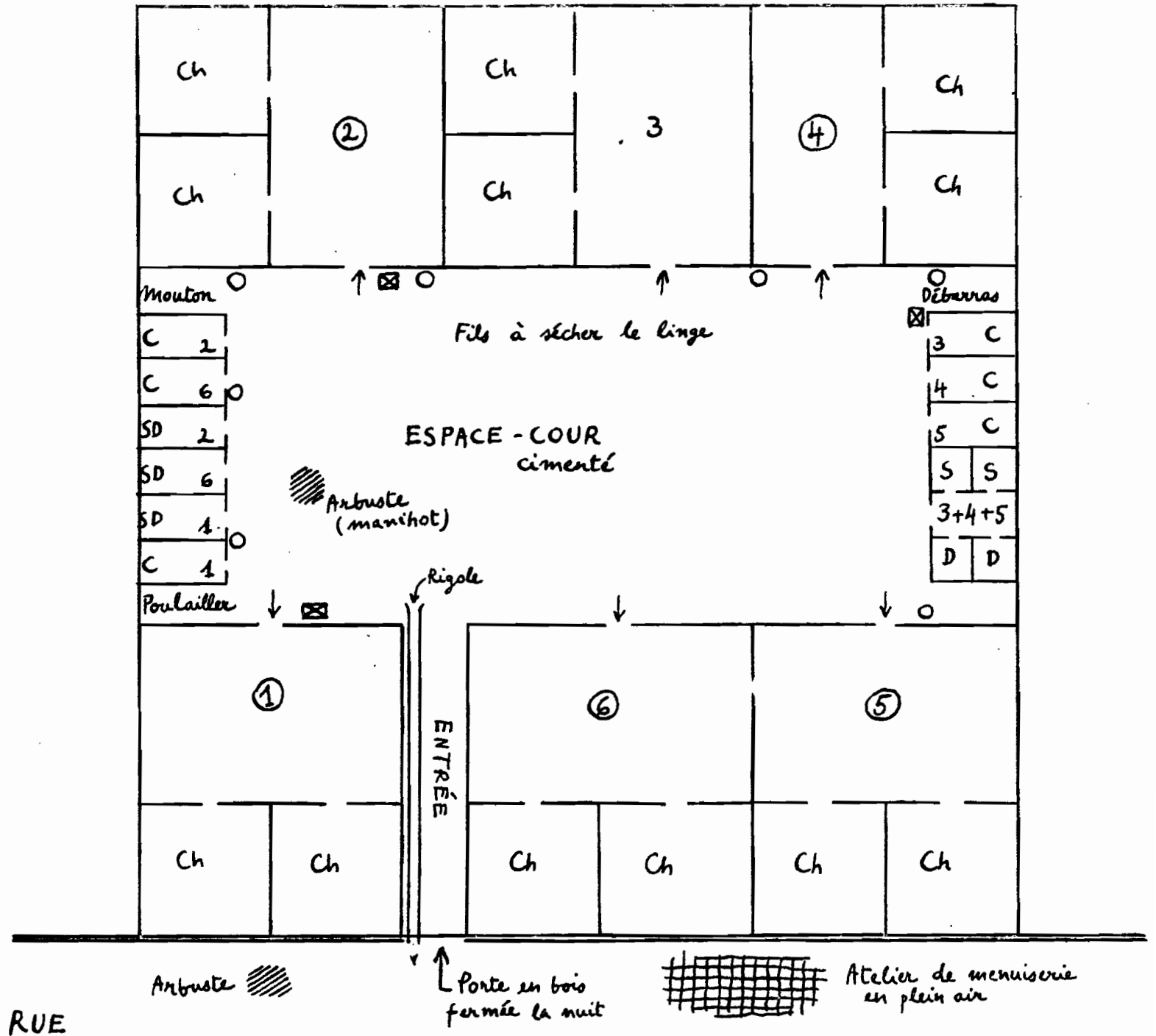
Abobo-Gare

- *Contrairement à Adjamé,* la cour d'Abobo-Gare est spacieuse et n'est composée que de 6 logements. Chaque logement comprend 3 pièces dont 2 chambres à coucher et un grand salon.

- *L'espace cour* est vaste et entièrement cimenté et il n'y a qu'un seul arbre en face du logement 1. Le couloir d'accès à la cour, appelé "bolon", est doté d'une porte en bois que l'on ferme tous les soirs avant de se coucher.

PLAN DE LA COUR
D' ABOBO-GARE

- O Baril d'eau
 - ☒ Vaisselier
 - Ch Chambre
 - C Cuisine
 - S Sanitaires
 - D Douche
 - ② Logement étudié
- 8 mm = 1 mètre



Devant chaque logement sont disposées une ou 2 barriques d'eau. Dans la cour il n'y a pas d'eau courante et c'est ce qui explique la présence de barriques d'eau, remplies chaque jour pour 50 F. Les femmes achètent l'eau dans la cour d'à côté à quelques 10 mètres. A côté des barriques d'eau se trouve un vaisselier qui est soit une table très basse ou un contreplaqué disposé sur 4 briques, ou une grande corbeille.

La cour a l'électricité et chaque logement possède un compteur sur un pan extérieur du mur du logement. Chaque logement a aussi une cuisine. Les couloirs compris entre les cuisines et les logements servent souvent de poulailler (logement 1), d'abri pour le mouton (logement 2), de débarras pour le logement 4.

La cour est traversée par 4 fils accrochés aux bois de charpente des cuisines et sur lesquels on sèche le linge.

- *L'équipement sanitaire* est rudimentaire tout comme à Adjamé mais l'avantage ici c'est que chaque logement a ses toilettes. Chaque femme entretient convenablement sa douchière.

- *Les logements* sont assez spacieux mais le 4 semble bien étroit pour le nombre de personnes qui y habitent (le mari, ses 2 épouses, les enfants et neveux soit 14 personnes).

- *L'ameublement* est sommaire dans certains logements (logement 5). Cependant là où les enfants sont nombreux, il est presque inexistant. C'est le cas du logement 4. Dans le salon s'entassent de nombreux tabourets. Sur une table se trouve une télé. Ce salon sert de chambre à coucher pour les enfants le soir.

Ailleurs le salon est divisé en 2 selon la disposition des meubles : là où sont placés les fauteuils, c'est le salon et l'autre partie sert de salle à manger. On y trouve une table recouverte de toile cirée multicolore, des chaises, un buffet. Sur le buffet est rangé le poste radio qui est ouvert toute la journée. Non loin de cette table, se trouve un réfrigérateur (logement 6) ou un canari contenant de l'eau.

Aux murs sont accrochées des photos de parents, d'enfants, des calendriers, des toiles, des calebasses peintes. Les logements 1, 2 et 6 sont les mieux décorés. Dans les chambres à coucher règne un ordre impeccable. Chaque coépouse aspire à avoir la chambre la plus belle. Chacune d'elles a un grand lit toujours bien dressé avec des draps fleuris. Au fond de la chambre,

sur le mur, certaines ont tendu des pagnes tissés de couleurs vives (bleu, rouge, vert, orange). Dans un autre coin de la pièce, elles ont une table sur laquelle elles rangent leur vaisselle (qu'elles ont reçue lors de leur mariage et qu'elles n'ont jamais utilisée). Sous cette même table s'empilent des casseroles, des Calebasses. Cette vaisselle est l'objet de fierté et de soins car chaque fois qu'elles ont le temps, elles l'époussettent. Près de cette table, elles ont soigneusement rangé leurs malles. Certaines d'entre elles ont une armoire dans laquelle elles rangent leurs habits.

Aux portes et aux fenêtres, il y a des rideaux multicolores.

- *Tous sont des locataires.* Le propriétaire réside à Dakar et la cour est gérée par son petit frère qui habite Anyama.

- Une parfaite entente existe entre les maris. Ils sont tous chauffeurs de profession : 3 travaillent chez Agripac et 2 à la Sotra. Peut-être que le fait d'exercer le même métier les rapproche davantage. Il faut faire intervenir le facteur ethnique. *Ils sont tous malinké* de Côte d'Ivoire (Odienné, Bouna Séguéla).

- L'entente par contre entre les femmes n'est pas totale. Elles se querellent souvent à cause de leurs enfants ou entre épouses. Dans la cour d'Abobo-Gare apparaît la polygamie. Chaque homme a 2 femmes.

La cour d'Abobo-Gare n'est pas surpeuplée comme celle d'Adjamé et il s'agit d'une concession récente. Elle a été construite il y a à peu près 4 ans.

II- La vie du ménage

L'emploi du temps quotidien

Toutes les femmes sont matinales car dès 5 heures du matin elles se lèvent pour chauffer de l'eau pour leur mari. Elles font leur prière (les femmes que nous avons interrogées sont toutes musulmanes sauf la vieille Bella Adjoua). Ensuite, elles préparent le petit déjeuner et à 6 heures le mari doit être parti. Certains hommes partent vers 7 heures mais ils se lèvent tôt afin de prier (la prière doit se faire avant le lever du soleil).

Une fois le mari parti, elles font leur vaisselle, balayent la maison et le pas de porte, se lavent à leur tour et s'habillent pour aller au marché. Elles y vont vers 8 heures et en reviennent vers 9 h 30. Elles s'affairent pour préparer le repas de midi de 10 heures à 12 heures. Celles dont les maris ne rentrent pas à midi vont au marché vers 10 h 30. Elles prennent tout leur temps. Elles ont affirmé qu'à partir de 10 h 30 il y a moins d'affluence au marché. Elles font leurs achats sans bousculade. Elles achètent quelquefois moins cher car les vendeuses en fin de matinée liquident quelques marchandises.

Après le repas de midi, la vaisselle et le balayage, celles qui se sentent fatiguées font la sieste de 13 heures à 14 heures 30. D'autres, par contre mettent ce temps à profit pour se faire belles. Elles refont leurs tresses ou celles de leurs fillettes. Certaines font raccommo~~der~~ leurs habits par les "toclo-toclo" qui sont des tailleurs ambulants d'origine nigériane et qui se font annoncer par le cliquetis de leurs ciseaux. La majorité des femmes sont incapables de faire le moindre travail de couture ou de repassage. Vers 14 h 30, elles font la prière.

A Adjamé, les vendeuses de gâteaux préparent la pâte pour faire leurs gâteaux; ensuite, elles les font frire. Vers 16 h, elles font leur prière avant d'aller à la corvée de l'eau. Elles y vont à 2 ou 3. Elles achètent l'eau à quelques cent mètres de leur cour. Une bassine d'eau vaut 5 Frs et il faut 50 Frs pour remplir une barrique. Aussi assiste-t-on à un va-et-vient entre leur cour et le point de vente de l'eau.

Vers 16 h 30, elles font la toilette de leurs enfants. Vers 17 heures elles s'occupent de leur cuisine, préparent la sauce ou le riz. Une fois la cuisine terminée, elles s'occupent d'elles-mêmes. Elles prennent une douche (se lavent au savon), s'habillent et attendent le retour de leur mari. Quand ce dernier arrive vers 18 h ou 18 h 30, elles déposent un seau d'eau dans la douche pour qu'il puisse se laver. Puis c'est la prière. Les époux ne prient pas ensemble. Dès que la femme a donné l'eau au mari, elle se retire pour prier. L'homme ne priera qu'après sa douche.

A 19 heures, les femmes servent le repas. Après le manger, elles regardent la télé ou alors se retrouvent chez l'une d'entre elles pour bavarder. Certaines d'entre elles sont de véritables animatrices. C'est le cas de la locataire du logement 1 à Abobo-Gare. Chacune vient chez elle pour bavarder.

Nous avons pu constater que nos femmes n'ont pas beaucoup de temps pour aller rendre visite mais elles trouvent chaque fois, entre deux besognes, le temps d'aller bavarder un peu dans la cour voisine. Sous prétexte d'aller demander du sel ou n'importe quel autre condiment (qu'elles peuvent trouver d'ailleurs dans leur cour) elles vont dans la cour d'en face ou d'à côté demander ce qui leur manque. Elles y restent au moins quelques 10 bonnes minutes à bavarder.

Un dimanche sur 2 est consacré aux visites hors du quartier. Elles vont rendre seules (sans leur mari) visite à des amies, à des parents ou beaux-parents à Treichville, Marcory, Port-Bouët. Nous avons constaté que celles qui sont à Abobo-Gare ont tendance à venir vers Abidjan tandis que celles d'Abidjan vont vers Abobo-Gare. Ces visites ont lieu l'après-midi de 13 heures à 18 heures. Elles rentrent vers 18 heures pour préparer le riz et donner de l'eau au mari pour qu'il puisse se laver. Quelquefois elles vont aux baptêmes et c'est l'occasion pour se retrouver entre amies. Les baptêmes ne durent que quelques heures (3 à 4 heures) et ont lieu dans la matinée. En ce moment-là, les femmes s'entraident pour la cuisine. Chacune dans la cour a au moins une amie. Lorsque l'une d'entre elles doit aller au baptême, elle demande à son amie de lui faire sa cuisine (faire la sauce ou le riz).

Le budget

Chaque femme a 7 500 Frs pour la sauce (lorsqu'il s'agit d'un ménage bigame) et 15 000 Frs pour les ménages monogames. Cette somme est constante quelle que soit la situation du mari et le nombre de personnes à nourrir. Les femmes n'ont que 500 Frs par jour pour leur sauce et ont à nourrir plus de 5 personnes. Aussi sont-elles obligées de compléter et elles arrivent tout juste au bout de leur mois. Il faut tenir compte aussi des imprévus. Souvent il y a des étrangers qui arrivent et il faut augmenter la ration. L'argent de popote n'est pour autant pas augmenté par le mari. La femme doit donc faire face à ces nouvelles dépenses. Nos femmes à Adjamé ne nous ont jamais parlé de reliquat (du budget familial) puisqu'elles sont obligées de participer elles aussi. Aussi tiennent-elles un petit commerce.

A Abobo-Gare, les maris qui travaillent chez Agripac rapportent souvent des condiments, de la viande, de l'igname. Dans ce cas-là, elles ont un reliquat de 500 à 1 000 Frs par mois. Avec ce reliquat, elles s'achètent des boucles d'oreilles, des foulards ou des friandises (aloko, frigolo, yaourts); souvent elles économisent en vue de s'acheter des corsages ou envoyer de l'argent au village à leur mère (2 000 Frs ou 5 000 Frs). Il faut noter ici qu'il y a une volonté de mettre de l'argent de côté, de grignoter un peu sur le budget familial. Ce budget d'ailleurs est mal établi car il n'y a pas d'autres prévisions que la nourriture. On ne met rien de côté pour les imprévus, les maladies. On ne prévoit pas de somme d'argent fixe pour les parents restés au village. Le budget familial est différent du budget de la femme c'est-à-dire l'argent qu'elle a de son commerce. Elle l'utilise pour elle-même et elle ne l'inclue pas dans le budget familial bien qu'il y ait de temps en temps des ponts.

Les repas : rythmes et composition

Il y a en général 3 repas par jour.

a- *Le petit déjeuner :*

Ce petit déjeuner est pris entre 6 heures et 7 heures du matin et les femmes doivent se lever tôt pour le préparer pour que le mari puisse manger avant d'aller au travail. Ce petit déjeuner se compose soit de café, soit de bouillie de riz ou mil.

. *La bouillie de mil*

La farine de mil est travaillée avec de l'eau (1 verre d'eau pour unealebasse moyenne remplie à moitié). On obtient de petites boules. Entre temps on fait bouillir de l'eau. Dans cette eau bouillante, on verse progressivement les petites boules de mil. On prend soin de ne pas les laisser se coller tout en remuant constamment. On laisse bouillir 10 minutes et on ajoute ensuite un jus de citron, du sucre ou du miel. On laisse encore bouillir pendant 5 minutes. Lorsque la bouillie devient épaisse, on arrête la cuisson. Cette bouillie est servie chaude.

. *Le café au lait*

La préparation de cette bouillie demande plus de temps que de faire du café le matin. Aussi la plupart du temps les ménagères préfèrent faire du café. Elles achètent, selon le nombre de personnes, 1 à 2 pains par jour. Elles ont en provision une boîte moyenne de nescafé, 1 grande boîte de lait

concentré et 1 paquet de sucre. Le beurre est rarement acheté car sa conservation poserait des problèmes puisque la plupart des femmes n'ont pas de réfrigérateur. Ces différents éléments composant le petit déjeuner sont achetés par le mari et cela n'est pas compris dans le budget des femmes.

. *Riz sauce au petit déjeuner*

Souvent, il reste du riz et de la sauce de la veille. Les femmes le rechauffent et cela est fort apprécié car c'est beaucoup plus consistant que le café; ce genre de déjeuner est plus courant dans les familles nombreuses. C'est le cas du logement 4 à Abobo-Gare et du logement 2 à Adjamé.

b- *Le déjeuner*

Ce déjeuner est beaucoup plus important que le premier de par la quantité. Les plats sont à base de riz, de maïs, d'igname ou de banane. On note cependant une variation saisonnière en ce qui concerne l'igname et la banane. Depuis fin août, le marché abonde de nouvelles ignames mais elles coûtent assez cher. On peut acheter une igname moyenne à 300 Frs la pièce.

Pour midi, les femmes préparent du foutou d'igname, ou du riz, ou du tō.

. *Le riz*

On fait bouillir de l'eau (elles prennent la quantité nécessaire pour faire cuire leur riz). Elles y versent le riz préalablement trié, lavé. Elles laissent bouillir pendant 10 minutes environ puis elles laissent cuire à petit feu.

. *Le tō*

Il s'agit d'une pâte à base de maïs. On met à bouillir un peu d'eau. La moitié de cette eau est renversée dans unealebasse. On y ajoute un peu d'eau froide pour la tiédir. Ensuite on y verse la farine de maïs. On remue afin d'avoir une pâte assez fluide. On verse ce mélange dans le reste de l'eau bouillante dans la marmite. On remue à l'aide d'une grande spatule. La pâte est cuite lorsqu'elle colle à la spatule. A l'aide d'une cuillère en bois, on sert la pâte dans les différents plats. Ce tō s'accompagne de sauce gombo (frais ou sec) ou de sauces feuilles.

. *La sauce feuilles*

On fait revenir la viande ou le poisson fumé dans de l'huile d'arachide ou de l'huile de palme avec un peu d'oignon. On y ajoute un peu de tomate en purée. Ensuite, on y verse de l'eau afin de recouvrir la viande. Dans une autre casserole, les feuilles de haricot, de "Dâ" (*Hibiscus Sabdariffa* ou "oseille") ou d'épinard sont mises à bouillir. Une fois bouillies on les

écrase dans un petit mortier. Ces feuilles sont ensuite ajoutées à la viande. On laisse bouillir, puis on ajoute un peu de pâte d'arachide. On laisse s'épaissir, on sale et la sauce est prête lorsque la viande est cuite à point.

La sauce gombo (frais ou sec)

On fait cuire la viande ou le poisson comme précédemment décrit. Lorsque la sauce bout, on ajoute les gombos frais finement hachés. On laisse bouillir tout en remuant de temps en temps avec une spatule. Pour le gombo sec ou "le djoungbélé" on ajoute le djoungbélé quand la sauce bout et lorsque la viande est presque cuite. On remue avec une spatule. Lorsque la viande est cuite et que la sauce est devenue gluante, on arrête la cuisson. Pour le riz, on prépare souvent de la sauce aubergine, de la sauce graine ou de la sauce arachide.

. Les sauces aubergine, arachide

Ici on ajoute à la sauce (décrite ci-dessus) les aubergines bouillies et écrasées ou la pâte d'arachide. On arrête la cuisson lorsque la sauce s'épaissit.

c- Le dîner

Le soir, on a à peu près la même chose qu'à midi. Les ménagères préparent la sauce pour midi et le soir. Cela revient moins cher que de faire 2 sauces différentes. On mange entre 19 heures et 20 heures.

Les repas : scénario

Un repas est l'occasion de se retrouver car il réunit autour du chef de famille les amis, les neveux et les enfants. Il faut noter cependant que les hommes et les femmes ne mangent pas ensemble. A Abobo-Gare, les maris qui travaillent chez Agripac et qui ont le même horaire mangent ensemble dans le logement 1 c'est-à-dire chez le plus âgé d'entre eux. Chaque femme apporte là le plat de son mari et cela avant son arrivée. Ils mangent un peu de chaque plat. Les 2 autres travaillant à la Sotra ne font pas partie de ce groupe car ils n'ont pas les mêmes heures. Aussi leurs femmes gardent-elles leur repas. Les coépouses de chaque logement mangent ensemble avec leurs fillettes ce que la femme de "service" a préparé. Mais ce n'est pas le cas au logement 4 où l'une des femmes n'est presque jamais là. Son commerce la retient hors de son ménage la plupart du temps. Pour le dîner, elles mangent séparément, puisqu'elles ne se parlent pas.

A Adjamé, les hommes ne peuvent revenir chez eux à midi. La plupart travaillent en zone industrielle ou au port. Aussi le repas de midi ne revêt pas la même importance qu'à Abobo-Gare. Cependant les femmes restées à la maison préparent soit de l'igname bouillie, soit du manioc qu'elles mangent avec des sardines en boîte ou de l'huile de palme. Souvent elles achètent de l'attiéké et du poisson frit.

Ceci n'est pas le cas dans la famille du propriétaire où le repas de midi reste important car cette famille n'est composée que de la veuve et des enfants. Elle prépare donc pour elle-même et ses enfants. Les hommes ici ne mangent pas ensemble. Le soir, chacun mange dans son logement avec ses fils. Les femmes de chaque logement prennent leur repas dehors. Elles mangent dans un même plat. Les repas sont pris en même temps c'est-à-dire à la même heure.

L'incidence du ramadan

Le Ramadan amène un surcroît de travaux pour les ménagères. Les loisirs sont réduits à cette période car il s'agit d'un mois d'austérité.

- Les femmes se réveillent plus tôt que de coutume. Elles se lèvent vers 4 heures du matin, chauffent de l'eau pour leur mari qui vont ensuite prier.

- Elles préparent ensuite le "sougouri" composé de différents plats c'est-à-dire en général un plat en sauce (riz, tō ou foutou) suivi d'une bouillie sucrée (riz ou mil) ou de café au lait et de pain. Il s'agit d'un petit déjeuner consistant que l'on mange avant le lever du jour pendant le mois de carême. Pour gagner du temps, les ménagères préparent les sauces la veille. Le matin de bonne heure, elles font cuire le riz ou autres aliments (ignames, bananes, etc...).

Vers 6 heures du matin, elles font la vaisselle. Elles gardent une partie de ces plats pour le petit déjeuner et le déjeuner des enfants à midi. Ensuite, elles balayent la maison. Vers 8 heures, elles partent pour le marché pour en revenir vers 9 h 30. Vers 10 heures, elles font la corvée de l'eau. Ensuite vers 11 heures, elles rechauffent le plat des enfants. Elles se reposent jusqu'à 15 heures. Elles doivent préparer le repas du soir appelé le "sounatigu" qui est composé de différents plats.

- D'abord il y a la bouillie de mil précédemment décrite. Ça peut être aussi de la bouillie de riz mais le mil est plus apprécié.

- Ensuite il y a le foutou ou le riz ou le couscous accompagnés des sauces précédemment citées.

- Souvent, elles font en plus des frites de pommes de terre, de la salade et de la viande frite ou du poisson braisé avec de l'attiéké.

- Comme boisson, il y a du jus de gingembre au citron.

Vers 18 heures, il faut "couper" le jeûne. On boit d'abord un peu d'eau avant de faire la prière de 18 heures 30. Ensuite, on boit la bouillie et du jus de gingembre. On veille à ne pas trop manger afin de ne pas être trop lourd pour pouvoir faire la longue prière du soir. Elle a lieu entre 19 h et 20 h. Elle est composée de 17 rakats (1 rikat = 2 stations debout et 1 inclinaison). Cette prière s'appelle le Tarawi et se compose de 3 parties :

- la prière du soir proprement dite composée de 4 rakats après lesquels on rompt la prière par des salutations (salamou aléïkoun)

- le Nafla de 10 rakats. On fait 5 fois 2 rakats. On rompt la prière par un nouveau salamou aléïkoun,

- ensuite c'est le Safan Witri de 3 rakats. Après 2 rakats, on rompt la prière puis on fait le rikat final.

A Abobo-Gare, la prière se fait dans la cour sous la conduite d'un des hommes. A Adjamé, on va prier dans la cour voisine parce qu'on y trouve un meneur de prière compétant. Celui-ci est peulh. Notons que les différences ethniques ne gênent personne en ces occasions.

De retour de la longue prière, on mange les différents plats. On mange beaucoup. Après les repas, les hommes s'étendent sur les nattes devant leur logement, bavardent un peu et s'endorment finalement sur place. L'heure du coucher est avancée car tous sont fatigués par une longue journée de jeûne. Les femmes se couchent tôt afin de pouvoir se lever tôt le matin. Certaines dorment dès 21 heures.

La vie conjugale

Les ménages que nous avons rencontrés à Abobo-Gare sont bigames. Chaque homme a 2 femmes. Aussi serait-il intéressant de savoir comment vivent ces ménages à trois, comment sont réparties les tâches ménagères, comment l'homme se consacre à ses 2 femmes et qu'elle est la place de la première femme.

- *Le mari* est l'objet du dévouement des 2 épouses. Chacune d'entre elles est à ses petits soins. Le mari par contre doit adopter une attitude qui ne puisse pas susciter la jalousie de l'une des femmes. Il feint l'indifférence malgré une préférence réelle pour la 2ème femme même si elle n'est pas la cadette.

- Les "tours"

La durée des tours varie selon les ménages. Cela va de 2 jours à 5 jours. Mais à Abobo-Gare où nous avons travaillé, les tours sont de 3 jours au cours desquels tous les travaux ménagers sont effectués par une des 2 femmes. Celle-ci s'occupe de l'entretien de la maison (nettoyage, arrangement), fait la cuisine, la vaisselle, la lessive. Pendant ces 3 jours, le mari va dormir dans la chambre de la femme qui est de "service". Ces 3 jours terminés, elle nettoie à fond la maison et laisse tous les autres travaux à l'autre femme. Elle pourra alors se reposer, aller rendre visite à ses parents ou à ses amies.

- Les coépouses

L'entente n'est pas parfaite entre les femmes. Ce sont des scènes de jalousie perpétuelles; elles se calomnient. C'est le cas du logement 6 où la première femme est jalouse de la plus jeune et elle la provoque tout le temps et l'empêche de communiquer avec son mari. Certaines coépouses ne se parlent pas (logement 4) et pourtant elles vivent dans la même maison et le mari est incapable de les réconcilier. Elles refusent de partager le repas commun; cependant les enfants restent réunis.

- Le rôle de la lère femme

C'est elle le chef de famille après le mari et elle doit assurer la bonne marche du foyer. Aucune décision ne peut être prise (concernant le ménage) sans son avis. Le mari doit même la consulter lorsqu'il a envie de prendre une 2ème femme. Elle peut accepter ou refuser. Dans ^{ce} dernier cas, le mari peut outrepasser ses volontés et épouser celle qu'il veut. Dès lors, les 2 coépouses ne s'entendront pas. C'est à la lère femme qu'est remis l'argent de la popote, les condiments, les ignames (apportés occasionnellement par les maris) qu'elle est tenue de diviser en 2 parts bien égales.

Au cours des réunions de famille (pour régler des litiges, pour le mariage d'une des filles du mari) c'est à elle qu'on passe la parole après les hommes. Elle jouit du droit d'aînesse. La 2ème femme lui doit du respect. Elle doit l'aider dans les travaux ménagers dans le cas où il y a entente. La première femme n'a tous ces privilèges que lorsqu'elle est gentille avec sa coépouse. Dans le cas contraire, elle ne jouit plus de son autorité d'antan. Cette mésentente entre les 2 femmes déteint durablement sur les enfants.

A Adjamé, les ménages sont monogames. Mais il y a cependant des problèmes. Les maris entretiennent des maîtresses. La femme légitime est délaissée au profit de celles-ci. Ces maîtresses ont tous les avantages matériels.

Elles reçoivent des cadeaux, de l'argent pour la nourriture. Ce sont elles qu'on sort, qu'on amène au cinéma, danser. Nous pensons que l'entretien des maîtresses déteint sur le budget familial. Le mari ne peut faire face à toutes les dépenses. Aussi ne donne-t-il qu'une somme unique et dérisoire à la femme légitime.

Dans tous nos ménages, aussi bien à Abobo-Gare qu'Adjamé, il n'y a pas de vraie vie de foyer, de vie intime entre les époux. Le mari ne peut se partager entre plusieurs femmes. Il est obligé de jouer à l'indifférent. Les époux ne causent presque pas ensemble, ne font pas de projets ensemble, ne regardent pas l'avenir ensemble. Chacun mène sa petite vie, chacun a ses préoccupations, ses amis, ses goûts. Les femmes ignorent jusqu'au salaire de leur mari. Elles ne connaissent même pas leur âge, leur lieu de naissance. Elles ne peuvent le leur demander car ils croiraient qu'elles vont faire des "fétiches" contre eux pour tourner leur tête !

III- La vie de la femme
et l'éducation de l'enfant

Les activités commerciales des femmes

+ A Abobo-Gare, toutes les femmes sont ménagères. Elles ne s'occupent que de leur foyer. Leur mari s'oppose à ce qu'elles exercent une autre activité. Elles dépendent essentiellement d'eux. Elles se sont toutes plaintes du fait qu'elles restent inactives et n'ont pas d'argent pour elles-mêmes. Cependant les 2 femmes du logement 4 tiennent un commerce. L'une d'entre elles vend des pagnes, de la vaisselle, des tissus qu'elle achète à des revendeurs au port. Son fonds de commerce lui vient de ses frères. Elle a commencé avec un capital de 15 000 Frs. Actuellement, elle achète pour 300 000 Frs de marchandise. Elle vend ses marchandises à domicile à des commerçants qui viennent lui acheter en gros. Elle peut vendre un complet wax à 4 500 Frs alors que sur le marché on l'achète à 6 500 ou 7 500 Frs. Elle a une complète indépendance économique vis-à-vis de son mari. La 2ème femme tient un commerce moins important. Elle vend des médicaments. Il s'agit de gélules pharmaceutiques en provenance du Ghana et que les femmes vendent sur le marché à 2 pour 25 Frs. La vente de ces produits pharmaceutiques ghanéens n'est pas contrôlée par l'Etat. Ces comprimés, d'après elles, soignent tous les maux (migraines, coliques, blessures). Notre femme achète le sachet de 1 000 gélules à 5 000 Frs pour le revendre à 7 000 Frs. Aussi cette différence de gain entre les 2 femmes est une source de jalousie. Mais la 2ème femme ne peut rivaliser avec la première car celle-ci a un commerce plus intéressant.

+ A Adjamé, les femmes tiennent un petit commerce. Ce sont toutes des vendeuses de gâteaux, d'arachide, d'orange. Leur activité est récente. Auparavant, elles ne faisaient rien. Devant la cherté de la vie, elles se sont lancées dans ce commerce afin d'avoir de l'argent pour elles-mêmes. Cela leur permet d'acheter des friandises pour leurs gosses (aloko, frigolo, yaourt). Elles s'offrent de temps en temps des pagnes, des foulards en économisant. Les vendeuses de gâteaux réalisent un bénéfice de 1 000 à 2 000 Frs tous les 2 jours. Pour les autres vendeuses, Ce bénéfice est insignifiant (50 F, 100 F). Elles n'épargnent pas leur argent. Elles participent à l'entretien du ménage en apportant une aide complémentaire de l'ordre de 200 F, 300 F selon leur avoir. Elles achètent aussi des vêtements pour leurs enfants. Aussi ne mettent-elles pas grand chose de côté. La locataire du logement 6 apprend la couture au foyer de la femme d'Adjamé. Après sa formation, elle espère pouvoir se mettre à son compte.

La femme et ses loisirs

a- *Les activités sociales*

. *Les associations villageoises*

La plupart des femmes que nous avons interrogées font partie d'association de ressortissants d'une même région ou d'un même village. Les réunions se tiennent pour certaines une fois par semaine c'est-à-dire tous les samedis à partir de 16 heures et d'autres 1 fois tous les quinze jours c'est-à-dire 1 samedi sur 2. Ces réunions commencent à 16 heures pour finir vers 19 heures. Au cours de ces assemblées, on parle de développement de la région et de la contribution de chacun à ces actions du développement. On cotise régulièrement (500 Frs par mois). Ces associations prêchent l'entente, la solidarité entre leurs membres. Des cotisations extraordinaires sont levées pour porter assistance à un des membres à l'occasion d'un décès, d'un mariage ou d'un baptême.

. *Les visites*

Elles vont rendre visite un dimanche sur deux à leurs parents en dehors du quartier. Les femmes d'Abobo-Gare ont tendance à venir vers Abidjan. Elles vont souvent à Treichville, à Marcory, à Adjamé. Ces visites ont lieu très souvent dans l'après-midi entre 13 h et 18 heures. Elles rendent visite à leurs parents (oncles, tantes, cousins) à leurs beaux-parents ou à des amies. Elles font leur visite seules sauf de temps en temps lorsqu'elles vont voir leurs beaux-parents elles sont accompagnées de leur mari. Chacune a, en dehors de son mari, ses fréquentations. Celles d'Adjamé vont à Treichville, à Port-Bouët et Abobo-Gare. Tout comme les femmes d'Abobo-Gare, elles vont rendre visite à des parents ou à des amies.

. *L'amitié*

La plupart de nos femmes n'ont pas beaucoup d'amies. Elles ont souvent une amie dans la même cour. Elles se font des confidences. Entre amies, elles s'entraident lorsque l'une d'entre elles est malade pour les travaux ménagers, pour la garde des enfants. L'amie intervient quelquefois pour régler les litiges entre les époux. Cependant, entre amies, elles ne se passent pas d'argent car elles pensent que les problèmes d'argent sont des entraves à l'amitié. Elles préfèrent emprunter à leurs proches parents (soeurs, tantes, grand-mère) ou même à des gens du même village qu'elles.

Certaines sont amies avec leurs soeurs. C'est le cas du logement 2 à Adjamé. La veuve du propriétaire et sa soeur sont très liées. Elles s'entendent parfaitement, partagent leurs joies et leurs peines. Elles se font des cadeaux (boucles d'oreilles, foulards etc), se passent facilement de l'argent.

A Abobo-Gare, on retrouve des amies dans la même cour. Il s'agit de la locataire du logement 1 et la 2ème femme du logement 2. Elles font leurs sorties ensemble, ont le même goût (choix des pagnes, des foulards). Cependant, elles ont d'autres amies en dehors du quartier et qu'elles connaissent depuis très longtemps pour avoir passé leur enfance ensemble. A ce niveau là elles ne se disent plus des amies mais des soeurs. Elles se fréquentent régulièrement, se font des cadeaux (pagnes, corsages), s'entraident (on se passe des trousseaux pour les bébés, etc...). Certaines ont eu des déboires avec leurs amies. Elles sont blâmes et n'ont plus que des camarades. Elles ne se lient plus facilement car elles pensent qu'il n'existe pas d'amitié sincère. Cette catégorie fréquente surtout leurs parents proches.

b- *Les plaisirs*

Nos femmes n'ont pas beaucoup de distractions. Elles ne vont presque jamais au cinéma (celles d'Abobo-Gare sont éloignées des salles de cinéma et à Adjamé la salle de cinéma du quartier est fermée); elles écoutent cependant la radio. Elles écoutent surtout la musique. L'émission "Notre heure Mamie" qui leur est destinée n'atteint pas son objectif car elles ne comprennent pas le français. Souvent cette émission s'adresse plus aux intellectuelles qu'aux ménagères. Elles aiment bien les émissions en langues nationales surtout en Dioula et en Baoulé. Cependant le poste radio reste ouvert toute la journée. Elles regardent quelquefois la télé. Ceux qui possèdent la télé dans la cour font sortir leur téléviseur par beau temps. Ainsi tout le monde en profite. Elles préfèrent les émissions de danses folkloriques, de Léonard Groguhet qui relate des faits de tous les jours. Très souvent, elles se retrouvent pour bavarder. On se raconte les menus faits de la journée. On plaisante. Ces bavardages sont entrecoupés d'éclats de rire. Elles s'achètent souvent des frivolités : des boucles d'oreilles à la mode, des corsages, des foulards. Elles s'achètent de temps en temps des friandises : de l'aloko, du yaourt, du frigolo.

c- *Les soins du corps*

- *L'hygiène*

Les femmes prennent leur douche 2 fois par jour : une douche le matin au réveil et le soir vers 18 heures. Elles se lavent à grande eau, se savonnent abondamment. Elles mettent au moins 10 minutes dans la douche. Après la douche, elles s'épongent avec une serviette de bain.

Ensuite, elles sortent de la douche et rentrent dans leur chambre. Là elles s'enduisent de crème pour la peau (astral, "brillantine" ou beurre de karité). Le beurre de karité est la pommade qui revient le moins cher puisqu'elles-mêmes le préparent à la maison. Elles font blanchir le beurre de karité au feu. On y ajoute un jus de citron pour couper l'odeur. Puis on retire la casserole du feu. Il ne faut pas laisser le beurre de karité trop longtemps au feu sinon il brûle et devient noir. On laisse refroidir la crème puis on la renverse dans un pot ou une boîte. On y ajoute du parfum pour que cela sente bon.

Le beurre de karité entretient bien la peau et sert même pour la fabrication de certains produits de beauté. Après le corps, elles se poudrent le visage, se soulignent les yeux avec un crayon noir.

Nos femmes ne se fardent pas et leur toilette est très sommaire. Nous n'avons pas rencontré au cours de notre enquête des femmes qui se déteignent. Elles sont toutes restées naturelles.

Après les soins du corps, elles s'habillent.

- L'habillement

L'habillement diffère selon les occasions. Elles ont des habits :

- pour rester à la maison et faire le ménage
- pour aller au marché ou rendre visite
- pour les jours de fêtes.

. Lorsqu'elles restent à la maison et qu'elles sont occupées à leurs travaux, elles ne portent qu'un pagne et une camisole. Le pagne et la camisole peuvent être de différente couleur. Le foulard est noué sans soin. Quelquefois, elles n'ont pas de foulard. Elles ont la tête nue. Elles ne portent pas de bijoux à part des boucles d'oreilles. Elles chaussent des sandales en plastique.

- Cet habillement est plus soigné lorsqu'elles vont au marché ou vont rendre visite. En ce moment, elles revêtent des habits en bon état. Il s'agit souvent de complet wax ou java (3 pièces : la camisole, le pagne qu'on noue autour des reins et le 2e pagne qu'on attache sur les 2 autres éléments). Quelquefois il s'agit de boubou en pagne indigo (bazins, satins ou percale teints à l'indigo). Sous le boubou, on attache un pagne wax ou un pagne tissé. Il y a une certaine recherche dans les couleurs. On noue un foulard qui se "marie" avec l'ensemble. On se met des bijoux en pacotille. On chausse des sandales à talons moyens.

- Pour les jours de fête, chacune fait étalage de ce qu'elle a de plus joli et de plus précieux. Les pagnes sont des wax de lère qualité c'est-à-dire des wax hollandais. On peut porter aussi du superwax (pagne wax dont le tissu est en tergal; il ne s'agit plus de simple cotonnade), ou du superbazin (du bazin sur lequel on imprime des motifs de pagne wax), ou des tissus dentelles (surtout pour les grands boubous; le pagne est doublé avec un tissu de la même couleur de sorte qu'il ne soit pas transparent).

On se met des bijoux en or lorsqu'on en a. On se refait les tresses. Toutes aspirent à être belles. On porte la paire de chaussures achetée pour la fête.

Les problèmes de santé

Nous avons rencontré au cours de nos enquêtes des cas de stérilité. C'est le cas du logement 6 à Adjamé où le mari a engagé d'énormes frais (45 000 Frs) pour soigner sa femme. Elle continue jusqu'à présent les traitements. Deux autres cas se sont présentés à Abobo-Gare (logement 2 et logement 6). Là les maris n'ont pas payé les médicaments prescrits. Elles ont dû arrêter de se faire suivre par le docteur.

A Abobo-Gare, la 2e femme du logement 2 avait des dermatoses et elle se soignait à l'INSP à Adjamé. On a rencontré des cas de maux de dents. La dame peulh à Adjamé s'est fait arracher 3 dents à la fois. Nous n'avons pas noté des cas de très graves maladies. Lorsqu'elles ont une migraine, elles prennent de l'aspirine. Pour les maux de ventre, elles utilisent des médicaments indigènes. Lorsque c'est vraiment trop grave elles vont à l'hôpital. Certaines d'entre elles nous ont entretenu du comportement des sages-femmes dans les maternités. Elles sont maltraitées par ces dames. On nous a cité le cas de femmes qui accouchent à même le sol parce que les sages-femmes leur dit d'attendre et que ce n'est pas encore le moment. Ces sages-femmes passent leur temps à bavarder. Elles nous ont dit que ces genres de comportement étaient ceux des jeunes sages-femmes. Aussi ont-elles peur des injures, des mauvais traitements de ces femmes et refusent-elles d'aller aux consultations à la maternité.

Les enfants

Dans les 2 cours visitées, nous avons constaté qu'il y a beaucoup d'enfants. Cependant l'éducation donnée à ces enfants diffère : celle du petit garçon diffère de celle de la fillette.

a- Leur éducation

Partout dans les 2 cours, une différence est marquée entre le petit garçon et la fillette. Ces femmes pensent que la fillette doit être initiée aux travaux ménagers très tôt. Ainsi il n'est pas rare de voir des fillettes de 10 ans aidant à la cuisine, faisant la vaisselle ou allant à la corvée de l'eau. Elles lavent les habits de leurs petits frères. Certaines sont initiées au commerce. Les vendeuses de gâteaux donnent la moitié de leur marchandise à leurs filles qui vont la vendre à travers le quartier.

Par contre le garçon ne fait rien à la maison. Il passe le plus clair de son temps à jouer. De temps en temps, on l'envoie faire des courses (acheter du savon, une boîte de tomate). Ce système d'éducation est traditionnel et l'on remarque que la vie citadine n'a pas transformé cette tradition.

b- L'école

+ A Abobo-Gare, il n'y a que les garçons qui vont à l'école. La plupart des filles ne sont pas en âge scolaire. Les enfants fréquentent des écoles publiques car l'enseignement y est gratuit et les parents n'engagent pas de grosses dépenses. Seuls les enfants du logement 1 vont dans un cours privé non loin de la maison. Leur mère préfère les avoir à côté d'elle car l'école publique d'Abobo-Gare est éloignée et les inondations sont fréquentes dans le quartier. Elle peut ainsi les accompagner et aller les chercher aux heures de sortie. Nous pensons que les locataires du logement 1 d'Abobo-Gare se permettent de payer des cours privés parce qu'ils n'ont que deux petits garçons allant en classe. Cependant cela leur revient un peu cher : 26 000 F/an pour le cours moyen 1ère année et 15 000 Frs pour les cours préparatoires. Les enfants du logement 4 sont à Gagnoa chez leurs grands parents. C'est là que leurs parents les avaient laissés pour venir chercher du travail à Abidjan. Les conditions de vie étant plus faciles à Gagnoa qu'à Abidjan, leur père a décidé qu'ils y resteraient pour continuer leurs études.

+ A Adjamé, la plupart des enfants vont à l'école. Cependant une fois les enfants inscrits à l'école, les parents ne s'occupent pas d'aller voir l'instituteur. Ils attendent les bulletins de fin de mois ou du trimestre ou quelquefois les convocations du maître. Cette même attitude est observée à Abobo-Gare. Il existe quand même une exception. La locataire du logement 1 va voir l'instituteur une fois par mois. Elle va se renseigner si ses enfants sont attentifs en classe.

c- *La santé*

Lorsque les enfants sont malades, les femmes les soignent à l'indigénat. Elles vont acheter des plantes, des feuilles au marché chez des marchands de médicaments. Quand ces médicaments se révèlent inefficaces, c'est en ce moment qu'elles songent à aller au dispensaire. Aucune d'entre elles ne fréquente régulièrement la PMI. Elles n'y vont qu'en cas de maladie de leurs enfants en bas âge. Elles ne donnent pas de nivaquine chaque jour à leurs enfants pour les protéger des accès paludiques. Elles ignorent tout du côté préventif des médicaments. Il serait souhaitable qu'elles fréquentent les PMI où elles recevraient cette éducation. Les femmes d'Abobo-Gare sont éloignées de ces centres de santé.

Pour les enfants qui vont à l'école, ils se soignent au service médico-scolaire. Il y a un cahier de maladie qui circule dans les classes et le maître inscrit le nom des enfants malades. Ils sont conduits ensuite au service médico-scolaire.

A la maison, il n'existe pas de boîte à pharmacie. Elles ne possèdent même pas de quoi panser une plaie. Ceci n'est pas le cas dans le logement 1 à Abobo-Gare où sous l'initiative du mari il y a une petite caisse contenant de l'alcool à 90°, du mercurochrome, du sparadrap, de la nivaquine sirop, des sirops pour la toux et bien d'autres médicaments.

d- *Rôle respectif de la mère et du père*

L'éducation des enfants, quel que soit leur sexe, incombe dans les milieux que nous avons visité à la femme. L'enfant dès qu'il est au monde est à charge de la mère. C'est elle qui l'habille, le soigne lorsqu'il est malade. C'est la femme qui fait le trousseau de son bébé.

Plus tard, le père se contente de le mettre à l'école. La locataire du logement 4 à Abobo-Gare s'occupe elle-même d'inscrire ses enfants à l'école, d'acheter leurs fournitures. C'est encore à la mère que revient la responsabilité de corriger l'enfant, de surveiller ses fréquentations.

Les pères lorsqu'ils rentrent du travail, se soucient peu de bavarder avec leurs enfants, de savoir ce qu'ils ont fait dans la journée. Les enfants grandissent en marge et ont peur souvent d'approcher le père à qui ils n'ont presque rien à dire. Le père se contente de nourrir la famille, d'apporter des sucreries aux enfants en bas âge.

Les femmes et le village

Les rapports avec le village sont maintenus. Les femmes reçoivent très souvent des nouvelles de leurs parents restés au village par l'intermédiaire de compatriotes venant du village. Elles y retournent chaque fois qu'elles ont un enfant afin de le présenter aux parents. Elles retournent au village à l'occasion de mariages, de fêtes, de funérailles.

Les femmes envoient de l'argent à leurs parents (1 000 Frs ou 2 000 Frs selon leur avoir) par l'intermédiaire de parents ou amis allant au village. Souvent elles achètent du poisson fumé et des crabes frais qu'elles font frire et qu'elles envoient à leur mère restée au village. Souvent, elles envoient des pagnes à leurs petites soeurs et leur mère. Quelquefois les parents demandent de l'argent pour acheter des médicaments ou alors reconstruire une case. En ce moment, la femme a recours à son mari pour aider ses parents. Celui-ci, dans la mesure de ses possibilités, les aide. Quelquefois lorsque les parents (père, mère) sont trop vieux ou trop nécessiteux, les femmes accueillent chez elles leurs petits frères ou soeurs, des cousines qu'elles éduquent comme leurs propres enfants.

Elles font partie d'associations qui regroupent les ressortissants d'un même village. Il s'agit d'associations mixtes. Elles cotisent 500 Frs par an mais il reste des cotisations exceptionnelles en cas de décès. Ces cotisations leur permettent d'aider par exemple à l'achèvement de la construction d'une mosquée, d'une école. Ce sont les hommes qui dirigent toutes les actions, organisent les réunions.

Elles font partie d'associations féminine et ceci au niveau de leur quartier. Elles cotisent 200 F/mois. Elles se retrouvent à l'occasion des baptêmes, des mariages. Elles s'entraident entre elles.

Les projets des femmes

Elles nourrissent beaucoup de projets. Elles espèrent se construire une maison au village, s'acheter des bijoux de valeur ou alors envoyer leurs parents à la Mecque. Mais ces projets sont loins d'être réalisés car la plupart de ces femmes n'ont pas de source de revenus importants. Elles tiennent, pour la plupart, un petit commerce qui ne leur rapporte que 1 000, 2 000 ou 5 000 F de bénéfice.

Cependant, l'une d'entre elles tient un commerce important (300 000 F d'affaire). Jusqu'ici, elle s'est achetée des bijoux en or, des habits pour elle et ses enfants (6 fils) dont elle a la charge entière. Elle envoie régulièrement de l'argent à ses parents (15 à 20 000 Frs). Elle espère se construire une maison à Gagnoa où sont ses parents mais elle attend d'avoir un peu plus d'argent. Ces projets ne constituent pas pour elles un simple rêve. Elles espèrent pouvoir un jour les réaliser.

Aussi celles qui n'ont pas d'activités supplémentaires ont-elles posé le problème devant leur mari. Devant la cherté de la vie, elles aimeraient avoir de l'argent pour elles-mêmes, pour s'occuper de leurs enfants. Elles n'ont pas seulement des projets de gros investissements, elles aspirent à mieux vivre, à profiter de la joie de vivre au temps présent. Elles aimeraient avoir une certaine indépendance économique vis-à-vis de leur mari, pouvoir s'offrir tout ce dont elles ont envie (pagnes, foulards, bijoux) sans attendre quoi que ce soit de leur époux. Elles doivent aussi préparer l'avenir de leurs enfants en les aidant à faire des études sérieuses, leur épargner les soucis matériels.

La vie en milieu urbain est difficile mais en ville elles sont au contact du modernisme. Elles rencontrent beaucoup de monde, les différences ethniques sont moins accentuées. En ville, on peut fréquenter les foyers de la femme, apprendre un métier. La condition de la femme est améliorée par rapport à ce qu'elle est au village. Aussi préfèrent-elles vivre en ville. Cela est bien vu lorsqu'on arrive de la ville et que l'on vient passer quelques jours au village.

Certaines espèrent un jour retourner vivre leurs derniers jours au village. D'autres ne conçoivent l'avenir qu'avec leur époux et avec enfants.

**B. Enquête complémentaire :
un immeuble à Yopougon.**

A Yopougon, une des banlieues abidjanaises, nous avons visité 2 familles Yacouba habitant les appartements de la SOGEFIHA.

- Ces appartements ont chacun 2 chambres à coucher, une salle à manger et un salon, une cuisine, la douche et le wc. Nous ne pourrions pas décrire les chambres puisque nous n'y avons pas eu accès.

- Le salon comporte 4 fauteuils en bon état, un poste téléviseur.

- La salle à manger comprend une grande table et des chaises. Dans un coin, il y a un frigidaire et un buffet dans lequel sont rangés les verres, les assiettes.

- Au mur, sont accrochés des photos de parents, d'enfants, des calendriers. Dans les 2 appartements, l'ameublement est simple et bien tenu. Les maisons sont très propres. L'appartement 2 semble bien étroit pour 14 personnes. Les garçons dorment dans le salon.

L'emploi du temps

Les femmes de Yopougon ne tiennent pas de commerce important. Elles vendent des beignets, des oranges devant leur immeuble. La plupart du temps, elles s'occupent de leur ménage.

Le matin, entre 7 h et 8 h du matin elles vont au marché de Yopougon. Elles en reviennent vers 9 heures. Dès 10 heures, elles s'affairent pour la préparation du repas qui est pris à midi pour les femmes et 13 h 10 pour les hommes.

Après le repas, elles font la sieste jusqu'à 14 heures. Ensuite, elles se refont les tresses, balayent la maison. A 16 heures, on prépare le repas du soir. Vers 18 heures, on fait la toilette des enfants. Ensuite, elles s'occupent d'elles-mêmes. Elles se lavent avant le repas du soir. Elles regardent ensuite la télé jusqu'à la fin des émissions (22 heures).

La vie conjugale

Les ménages visités sont polygame et monogame.

a- *Le 1er ménage :*

Le mari a 3 épouses.

. *Rôle de la 1ère femme*

C'est elle qui est le chef de famille après le mari. C'est à elle que le mari remet l'argent de la popote.

Budget : le mari tous les mois donne 25 000 Frs. Il achète aussi 2 sacs de riz de 60 kg/mois, la viande (5 kg pour la semaine); quelquefois il rapporte de la banane, de l'ananas. Chaque matin, la 1ère femme remet 500 F à ses coépouses pour la sauce ou 1 000 F quand on veut manger du manioc.

Elle achète 100 à 150 F de combustible par jour. C'est la 1ère femme qui achète l'huile, le savon. Ces 25 000 Frs suffisent car elle s'organise pour joindre les 2 bouts. Il n'y a pas de reliquat car ils sont nombreux à la maison et le mari est seul à s'occuper de tout à la maison (eau, électricité, loyer, nourriture).

- Cette première femme est considérée comme la maman. Elle est plus âgée que ces 2 coépouses. Elle est respectée de ses 2 coépouses à qui elle achète des habits (selon la coutume et parce qu'elles sont gentilles avec elle). Elle ne fait plus rien à la maison.

- Chaque mois, le mari leur achète des habits : 1 complet pour chaque femme. Quelquefois la lère femme en a 2.

- Le mari s'entend parfaitement avec ses 3 femmes car il ne fait pas de différence entre elles. Il s'occupe de toutes les 3. Il les amène les samedis soir au cinéma.

- *Les tours*

- La lère femme ne fait plus de cuisine. Les travaux ménagers sont à la charge des 2 jeunes femmes. Elles font ensemble la cuisine. L'une d'entre elles peut faire la sauce, l'autre le riz ou le foutou de manioc. Cela va de même pour l'entretien de la maison : nettoyage, balayage.

- Cependant dans le lit conjugal il y a un tour de 4 jours. Puisqu'il n'y a que 2 chambres, ce sont les femmes qui se déplacent.

b- *Le 2e ménage* est monogame. Il n'y a donc pas ici de problème de coépouse, de tour..

Budget : le mari donne 20 000 Frs à sa femme par mois soit 700 Frs par jour. Avec ces 700 Frs, la femme achète des condiments, le combustible (100 F à 150 F/j). Le mari achète le sac de riz de 60 kg. Elle juge cette somme largement suffisante. Il arrive à cette femme d'avoir un reliquat de 1 000 F à 2 000 F. Cette somme sert pour l'entretien de la famille.

Les repas

Il y a 3 repas par jour.

a- *Le petit déjeuner*

Des beignets)	
)	
ou du café)	composent le petit déjeuner.
ou du riz sauce de la veille	(
du foutou de manioc de la veille)	

Il y a des jours où ce petit déjeuner n'est pas pris. Le mari déjeune très tôt le matin : 6 heures avant d'aller au travail. Pour les autres membres de la famille, il n'y a pas d'heure fixe et ce repas n'est pas pris en commun.

b- *Le déjeuner*

Le déjeuner est composé de riz, de manioc, de foutou de banane, de tô de manioc.

Les sauces

Il y a la sauce graine, la sauce arachide, la sauce gombo. Le foutou de manioc se mange avec une sauce gluante (Sran).

. La préparation du Sran

- On réduit en poudre le Sran
- On met la viande et un peu d'eau au feu
- On fait dorer la viande puis on la recouvre d'eau.
- On pile du poisson séché et on ajoute cette farine à la sauce
- On ajoute du sel du piment et on laisse cuire. Lorsque la viande est bien cuite, on descend la marmite du feu et on ajoute le Sran. On remue. Le Sran accompagne le foutou de manioc et est fort apprécié.

c- *Le dîner*

Elles préparent une autre sauce pour le soir mais ceci est toujours accompagné de riz ou de manioc.

d- *Scénario*

Le petit déjeuner est pris chacun de son côté. Mais à midi, la mère et les 4 garçons mangent à table avec le papa. Ce repas est pris vers 13 h 20. Les 2 autres femmes et les autres filles mangent ensemble si tôt le repas prêt.

La femme du 2e ménage mange à midi avec ses neveux et beaux-frères. Son mari ne rentre pas tous les midis. Le soir, tout le monde mange ensemble.

Les enfants

a- *Éducation*

Le rôle de la fille et du garçon est différent dans la vie. La fille est appelée à être une mère de famille qui doit s'occuper de son ménage. Les enfants sont corrigés par les mamans qui surveillent leurs fréquentations. Les pères s'occupent convenablement de leurs enfants. Ils causent avec eux.

b- L'école

La chance est donnée à tous les enfants d'aller à l'école. Les enfants fréquentent des cours privés et des cours publics. Les 2 derniers vont à l'école publique de Yopougon.

Les 2 premiers

- l va au cours Castaing en 3e année de comptabilité (144 000 F/an);
- la fille va à l'école Samaké d'Adjamé au cours moyen 2e année (35 000 F/an). Le père les dépose tous les matins en allant au travail. La jeune fille ne rentre pas à midi à la maison et elle a 50 F pour son déjeuner.

Notre 2e famille n'a pas d'enfant en âge d'aller à l'école. Seuls leurs neveux vont à l'école publique de Yopougon.

c- La santé

Les enfants qui vont en classe se font soigner au service médico-scolaire. Les autres enfants sont soignés par le docteur de l'entreprise où travaillent les maris. Les femmes sont traitées par ce même docteur (consultations prénatales, soins, etc...). Souvent on soigne les gosses à l'indigénat lorsque ce n'est pas trop grave.

La femme face à elle-même

a- Les associations villageoises

Elles ne font partie d'aucune association villageoise.

b- Les plaisirs

. *Cinéma* : elles vont au cinéma du quartier avec leur mari tous les samedis soir et ce sont les films d'action qui les intéressent car ça les tient éveiller. Elles ne comprennent pas le film, seules les images les intéressent.

. *La télé* :

Elles regardent toutes les émissions. Cela leur permet de passer le temps.

. *La radio*

Elles ont la radio et écoutent les émissions en langues nationales surtout le mardi et le vendredi quand on donne les informations en yacouba.

c- *Les amitiés*

Elles n'ont pas beaucoup d'amies. Elles ont des amies à Attiéécoubé. Elles se fréquentent régulièrement, se font des confidences. Entre elles, il n'y a pas d'emprunt d'argent.

d- *Les soins du corps et l'habillement*

Elles n'utilisent pas de produits sophistiqués. Elles n'utilisent que des crèmes pour la peau. Elles ne se maquillent pas. Les jeunes femmes se soulignent quelquefois les yeux au crayon noir. Leur habillement est simple. Il se compose de 3 pièces : la camisole, les 2 pagnes. Elles ne portent jamais de boubou. Il y a des habits pour rester à la maison. Ce sont en général des vêtements délavés. Les habits neufs sont réservés pour la fête.

Elles n'ont pas de bijoux en or et elles n'en désirent pas car ce n'est pas la coutume chez elles d'avoir des parures en or.

Les projets

Elles n'ont pas de projets importants. Elles aspirent à mieux vivre, à avoir de l'argent pour elles-mêmes.

Pour le 1er ménage, certains projets ont été réalisés : ils ont une maison à Yopougon-marché et une autre au village. Le 2e foyer est jeune. Ils viennent de se marier et ils n'ont pas beaucoup de moyens pour réaliser tous leurs projets (maison, voiture).

Les relations avec le village

Elles retournent souvent au village (1 fois/an). Elles vont avec leur mari pendant les congés de celui-ci. Dans d'autres cas, elles demandent la permission à leur mari (quand elles ont envie de voir leurs parents). Elles envoient des habits neufs aux parents restés au village. Il n'y a pas d'envoi d'argent car elles-mêmes n'en ont pas. Ces habits sont achetés par le mari.

Du village, elles reçoivent du riz, de l'huile de palme, des poulets.

Conclusion

+ Au niveau de Yopougon, il y a une vraie vie de famille au sein des différents ménages. Les conjoints ne sont pas étrangers l'un à l'autre. Ils discutent, mangent ensemble, sortent ensemble.

Le mari est gentil avec ses 3 femmes. Il ne montre pas de préférence; il leur fait souvent des cadeaux. La famille ici est beaucoup plus unie qu'à Adjamé ou à Abobo-Gare. Il semble que cela est dû au cadre de vie. Les femmes sont obligées de se cotoyer, de s'entendre.

C- Fiches individuelles
des femmes d'Adjamé, Abobo-Gare et Yopougon

I. Adjamé Cocody

1- Logement 1

Belle Adjamé

- Date et lieu de naissance : en 1927 à Konankro (sous-préfecture de Bouaké)
- Ethnie : Baoulé
- Statut matrimonial : veuve depuis 1964. Son mari est mort d'épilepsie. Il était mécanicien à la RAN. Elle a passé son adolescence à Agboville où elle a rencontré son mari. Ils ont vécu ensemble à Abidjan jusqu'à sa mort. Depuis, elle a toujours résidé à Abidjan. De temps en temps, elle retourne à Konankro pour voir ses parents.
- Elle n'a jamais eu d'enfant. Elle a avorté une fois et plus jamais elle n'a conçu. Elle a donc élevé une nièce qui a actuellement 5 enfants et qui est mariée à Bonoua. Cette dernière vient la voir souvent avec ses enfants. Elle lui fait des cadeaux (pagnes, argent : 5 000 ou 10 000 Frs tous les 2 mois).

Activités

- Elle est couturière depuis très longtemps et c'est son mari qui lui a acheté sa machine à coudre. Elle a appris à coudre pendant 2 ans avec une de ses copines. Depuis la mort de son mari, elle a abandonné la couture. Elle vend des casseroles dans le quartier. Elle achète la douzaine à 5 700 F au marché de Treichville pour la revendre à 7 500 Frs. Elle se promène surtout dans le quartier les après-midi pour les vendre.

- Elle a perdu son père depuis 5 mois et sa vieille mère est au village où elle est obligée de se rendre fréquemment pour s'occuper d'elle. C'est ce qui explique actuellement sa double résidence.

La femme et son mari

- Son mari était monogame. Ils s'entendaient parfaitement. Ils ne se disputaient jamais.

- Elle ne s'entend pas avec la famille de son mari. Depuis la mort de son mari, la famille de son mari ne s'occupe pas d'elle. Ils se sont disputés à propos d'un terrain qu'ils ont acheté à Attiécoubé. A la mort du mari, les parents se le sont approprié. Elle est donc restée dans la cour où elle habitait avec son mari. Ils sont restés très longtemps dans cette cour. A la mort de son mari, le propriétaire lui a donné la maison où elle loge actuellement.

2- Logement 2

a- ~~S~~ ~~S~~

- Date et lieu de naissance : vers 1944 à Bobodioulasso (Haute-Volta)
- Ethnie : Dioula
- Statut matrimonial : veuve (femme du propriétaire de la cour).

Depuis 1961, elle réside à Abidjan. Son mari a été la chercher au village (Bobodioulasso).

Depuis 1972, date à laquelle son mari est mort elle est prise en charge par le neveu de son mari. Elle habite le logement de son mari.

- Elle a 3 enfants :

. Kassamba Yaya qui a 16 ans et qui va en classe de 5e à Bouaké. Il n'est là que pendant les vacances.

. Kassamba Mamadou qui a 13 ans et qui va en 6e et qui est avec elle ici à Abidjan.

. Kassamba Fatou qui a 11 ans et qui va au CE2.

Depuis la mort de son mari, elle ne s'est pas remariée parce qu'elle ne veut pas quitter ses enfants qui ont besoin d'elle. Cependant, elle a un amant.

Activités

Elle tient un petit commerce. Elle vend des gâteaux devant la cour et ce, depuis la mort de son époux. De ce commerce, elle a comme bénéfice 1 000 à 2 000 Frs tous les 2 jours. Elle met de côté cet argent pour s'acheter des pagnes, des habits pour ses enfants.

Budget : 15 000 Frs par mois qui sont donnés par le neveu. Ces 15 000 Frs sont prélevés sur l'argent du loyer de la cour. Ces 15 000 Frs sont insuffisants car ils sont nombreux à la maison (voir la liste des habitants du logement 2).

La femme et ses enfants

- Ses 3 enfants vont à l'école mais elle ne s'est jamais occupée d'aller se renseigner chez le maître sur leur travail.
- Elle surveille leur fréquentation et pense que l'éducation de la petite fille est différente de celle du garçon. La tradition doit se poursuivre.

- Elle ne connaît pas de méthode contraceptive.
- Elle ne fréquente pas la PMI. Ses enfants se soignent à l'école.
- Elle ne connaît pas de méthode abortive.

La femme et son mari

- Son mari était polygame. Elle était la 2e femme. Elle s'entendait parfaitement avec sa coépouse qui était de loin son aînée. Elle ne se disputait pas avec son mari.
- Elle et son mari sont cousins. La famille de son mari est donc la sienne. Elle s'entend bien avec ses beaux-parents.

Rapports avec l'amant

- Son amant voudrait l'épouser et l'amener chez lui. Mais elle s'y oppose à cause de ses enfants qu'elle ne peut abandonner. Il lui est aussi impossible d'aller avec ses enfants chez son futur mari car ce dernier en a beaucoup (6).
- Ils se voient tous les jours. Les projets de mariage ne peuvent être réalisés.

Rapports avec le neveu

- C'est le neveu qui s'occupe d'elle et ses enfants : les nourrit, paye la scolarité des enfants.
- En aucun cas il ne peut entraver ses projets de mariage. Il peut intervenir seulement au niveau de la garde de ses cousins. Elle est avant tout la femme de son oncle. Il lui doit du respect.

b- ~~Kouassi M.~~ (fille du propriétaire et de la lère femme : Djaha Affouet).

- Date et lieu de naissance : vers 1959 à Abidjan
- Ethnie : Dioula
- Statut matrimonial : célibataire; elle attend son 2e enfant (le 1er est mort-né). Elle a le CEPE. Elle a obtenu son diplôme de dactylographie. Elle vit dans la cour de son père avec sa belle-mère et ses demi-frères. Sa mère est à Bouaké où elle s'est remariée après la mort de son père.

Activités

- Elle ne fait rien pour le moment. Elle attend d'avoir accouché pour se trouver du travail.
- Elle s'occupe des travaux ménagers à la maison (marché, cuisine).
- Les jeudis, elle va à la consultation prénatale à la PMI.

Rapports avec le fiancé

- Elle s'entend bien avec son fiancé mais elle lui reproche de ne pas lui donner suffisamment d'argent (4 000 à 5 000 Frs par mois). Le fiancé est tailleur de profession.
- Ils sortent souvent ensemble pour aller au cinéma, chez la maman du fiancé.
- Elle pense rompre avec lui parce qu'il ne gagne pas bien sa vie. Elle a conscience que l'enfant qu'elle porte serait un problème pour son futur mariage. Mais elle ne l'a pas désiré.
- Elle ne connaît pas de méthode contraceptive mais note la date de ses règles.
- Elle n'a aucune idée de l'éducation à donner à sa fille ou à son fils. Elle aimerait que sa fille fasse de bonnes études et ne s'arrête pas au CEPE comme elle.

c- A. S. (soeur de S. S.)

- Date et lieu de naissance : née vers 1943 à Bobodioulasso
- Ethnie : Dioula
- Statut matrimonial : divorcée; elle vivait à Bobodioulasso avec son mari. Depuis 3 ans, ils se sont séparés parce que le mari n'arrivait pas à joindre les 2 bouts. Il est marabout de profession. Elle lui a donc proposé de chercher du travail. Il a refusé. Elle l'a quitté et est venue rejoindre sa soeur à Abidjan.

Activités

Elle ne fait rien. Elle aide quelquefois aux travaux ménagers. Elle bénéficie du droit d'ainesse car elle est la grande soeur de Sata Sanon.

La femme et son mari

- Le mari était polygame. Ils se disputaient tout le temps parce que son mari ne l'aimait pas. Il préférait la 2e femme.
- Les disputes se réglaient par l'intervention de tierces personnes. Dernièrement, elle a refusé la réconciliation parce qu'elle est lasse des disputes.
- Elle a un amant actuellement qui s'occupe bien d'elle.

La femme et ses enfants

- Elle a de grandes filles qui n'ont pas été à l'école. Elle surveille leurs fréquentations.
- Elle ne connaît pas de méthode contraceptive.

d- ~~Déjà F~~ (nièce de S ~~S~~)

- Date et lieu de naissance : vers 1951 à Bobodioulasso (Haute-Volta)

- Ethnie : Dioula

- Statut matrimonial : mariée, mère de 3 enfants de 6, 4 à 2 ans.

Elle réside à Abobo-Gare et vient passer la journée chez sa tante à Adjamé.

Elle fait tous les jours l'aller-retour.

Activités

Elle vendait des mangues mais pour des raisons de santé et la saison ayant passé, elle se repose. Elle vendait ses mangues au marché d'Adjamé. Elle achetait le carton de mangues à 3 000 Frs et qu'elle revendait pour 4 500 Frs pendant 2 jours.

Budget : 500 F par jour qu'elle juge suffisant puisqu'ils ne sont que 2 (les 2 premiers enfants sont chez leurs grands parents à Bobodioulasso. Leur grand mère a tenu à les garder).

La femme et son mari

- La femme est monogame. Il est peintre de profession.

- Elle est la cousine de son mari. Ils s'entendent parfaitement.

La femme et ses enfants

- Ses enfants ne vont pas encore à l'école. Ils sont à la charge de ses parents qui les mettront à l'école à Bobodioulasso.

- Elle ne connaît pas de méthode contraceptive.

- Elle ne fréquente pas la PMI.

3- Logement 5

N° [REDACTED] A [REDACTED]

- Date et lieu de naissance : vers 1948 à Dimbokro
- Ethnie : Baoulé
- Statut matrimonial : mariée.

Elle a rencontré son époux à Abidjan. Elle habitait la cour voisine de celle de son mari. Chaque fois qu'elle était de passage, son époux actuel l'abordait. Ils ont ensuite envisagé le mariage. Le mariage a été célébré suivant la coutume musulmane puisque le mari est dioula.

Depuis l'âge de 7 ans, elle vit à Abidjan avec sa tante qui a épousé un peulh et s'est convertie à l'Islam. Elles habitaient Treichville avant de venir à Adjamé-Cocody.

- Elle a 2 enfants.

Le 1er enfant est d'un autre homme qu'elle a rencontré à Dimbokro lorsqu'elle avait été chez son père. Le père de l'enfant ne s'est pas occupé d'elle. Elle est donc revenue chez sa tante.

Le 2e enfant est de son mari actuel. Tous ses enfants vivent avec elle dans son foyer actuel.

Activités

Elle vend des gâteaux devant la cour. Elle en tire un petit bénéfice (1 000 à 2000 Frs tous les 2 jours). Son commerce lui permet de s'acheter des "frivolités" (boucles d'oreilles, foulards, bracelets, pagnes).

Budget :

Le mari donne 15 000 Frs par mois et achète un sac de riz de 60 kgs. Cette somme est insuffisante puisque tout coûte cher sur le marché. Elle contribue selon son avoir (200 F à 300 F selon les jours).

Son mari est commis au port. Il ne rentre que le soir vers 19 heures. Aussi part-elle très tard au marché : 10 heures ou 11 heures. Elle en revient vers 12 heures. Elle rend visite à sa tante tous les jours puisqu'elle habite la cour voisine.

Tous les samedis, à 16 heures, elle va à la réunion des ressortissants de Dimbokro. Le dimanche, elle fait sa lessive. Elle se repose et ne vend pas de gâteaux.

La femme et son mari

- Son mari est polygame. Il a une autre femme à Bassam avec qui il a deux enfants. Son mari lui a toujours caché l'existence de cette 2e femme mais elle l'a su grâce à la nièce de son mari.
- Elle entretient de bons rapports avec la famille de son mari à Bassam. Elle va souvent les voir.
- Les disputes se règlent entre eux ou alors Sata Sanon intervient.
- Elle et son mari ne sortent jamais.

La femme et ses enfants

- Aucun des époux ne s'intéresse particulièrement aux études des enfants. Aucun d'entre eux ne va voir le maître. Les enfants fréquentent l'école privée.
- La femme surveille les fréquentations de ses enfants
- Elle ne connaît pas de méthode contraceptive
- Elle fréquente la PMI pour les soins des enfants.
- Elle ne connaît pas de méthode abortive car "c'est risqué de le dire".

4- Logement 6

K ~~.....~~ Adj ~~.....~~ S ~~.....~~

- Date et lieu de naissance : le 1/1/1949 à Akessemessou (Dimbokro)
- Ethnie : Baoulé
- Statut matrimonial : elle est mariée depuis 8 ans. Elle a rencontré son mari à Dimbokro où il était venu chercher du travail. Puis ils sont revenus ensemble à Abidjan. Elle n'a pas d'enfant.

Activités

Elle fréquente le foyer de la femme près de la Croix Rouge d'Adjamé. Elle y apprend la couture depuis trois ans. Elle est vraiment satisfaite des contacts qu'elle y a. Elle envisage se mettre à son compte après son apprentissage. Elle pense s'installer au marché. Pour le moment elle vend des oranges devant la cour.

*Organisation matérielle**Budget*

Le mari achète tous les mois un sac de riz et donne 7 000 Frs pour la sauce. Elle apporte une aide complémentaire. Le plus souvent, elle est seule à la maison puisque le mari est chauffeur de grumier et est tout le temps parti.

Organisation quotidienne

Puisqu'elle est très souvent seule, elle s'organise comme elle veut. Mais tous les après-midi elle va au foyer de la femme. Les samedis, elle va à la réunion des ressortissants de son village.

La femme et son mari

Le mari est monogame mais il a des maîtresses en ville et c'est la cause de leurs disputes qu'ils règlent entre eux. Ils ne sortent jamais ensemble. Le mari entretient bien le ménage, lui achète tout ce qu'elle veut mais il n'est pas beaucoup fidèle.

La femme et ses enfants

Elle n'a pas d'enfant. Elle va très souvent voir le médecin de l'hôpital d'Adjamé. Dernièrement elle a dû payer 45 000 Frs pour des soins dans une clinique. Elle espère avoir de nombreux enfants qui iront à l'école. Elle ne connaît pas de méthode contraceptive ni abortive et elle ne désire même pas en connaître.

Son mari avait la radio et la télé mais il a dû les vendre.

5- Logement 9

T. M.

- Date et lieu de naissance : vers 1952 à Koutiala (Mali)
- Statut matrimonial : mariée depuis seulement 3 ans. Son mari est chauffeur à la Sotra et est ivoirien.

Elle est vendeuse d'arachide. Ce commerce est insignifiant puisqu'il ne lui rapporte que 50 F ou 60 F de bénéfice par jour.

Budget

Le mari achète chaque mois un sac de riz de 60 kg et donne 500 Frs par jour qui sont largement suffisant puisqu'ils ne sont que deux. Elle a une petite fille de deux ans. Elle ne participe pas à l'entretien du ménage et dépend essentiellement du mari. Le mari aide les parents au Mali. Le mari est monogame. Ils s'entendent parfaitement tous les deux. Il rentre très tard à la maison.

Elle s'entend très bien avec les parents de son mari qu'elle va souvent voir à Bouaké.

Elle ne sait pas si sa fille ira à l'école, tout dépend de son mari.

- Elle ne connaît pas de méthode contraceptive
- Elle ne fréquente pas la PMI
- Elle regarde tous les jours la télé et n'a aucune émission préférée.

6- Logement 10

Penda Dioula

- Date et lieu de naissance : née vers 1959 au Fouta Djalou (Guinée)
- Statut matrimonial : mariée et mère de 2 enfants de 3 ans et 6 mois. Elle est arrivée de Guinée avec son mari qui y a été la chercher.

Elle ne tient pas de commerce; ne fait rien, rien d'autre que de s'occuper de son ménage. Elle ne comprend pas le Dioula et ne parle que le peulh. Elle va chaque jour au marché avec les femmes peulh du quartier. Les femmes de la cour sont gentilles avec elle et essayent de l'intégrer.

Nous n'avons pas pu nous entretenir avec Penda puisque nous ne parlons pas la même langue. Ces renseignements nous ont été donnés par le boutiquier, qui est son mari.

II. Abobo-Gare

1. Logement 1

Fanta Traoré

- Date et lieu de naissance : vers 1943 à Daloa
 - Ethnie : Malinké
 - Statut matrimonial : mariée, mère de 3 garçons (12 ans, 7 ans et 2 ans).
- Le mari travaille chez Agripac. Il est chauffeur.

Activités

Elle ne s'occupe que de son foyer. Elle n'a pas d'autres activités car son mari s'y oppose (pour des raisons de jalousie).

+ Organisation matérielle

Le mari lui donne tous les fins de mois : 1 sac de riz de 60 kg (6 000 F) 500 Frs par jour pour la sauce; 1 sac de charbon (1 500 Frs). Il rapporte quelquefois du travail de la viande, des ignames, des aubergines, du piment et de la tomate. Cette somme donnée par le mari est jugée suffisante.

+ Organisation quotidienne

Elle ne part tous les jours au marché. Elle fait ses provisions pour 3 ou 4 jours. Elle achète ses condiments soit à Abobo-Gare, soit à Adjamé. Elle y va tôt le matin (vers 7 heures) pour revenir vers 8 h 30. A 9 h 30, elle commence à préparer le repas. Vers 11 h 30, tout est prêt.

Après le repas de midi, elle fait la sieste de 13 h à 14 h. Quelquefois cette sieste est interrompue par des amies qui viennent la voir. Elles font la causerie jusqu'à 16 heures. A cette heure, elles font la corvée de l'eau. Vers 17 heures, elle prépare le riz pour le soir, lave ses enfants. Ensuite, elle s'occupe d'elle-même. Le mari rentre vers 18 h 45.

La femme et son mari

- Elle s'entend avec son mari. Elle ne s'entend pas du tout avec sa belle-mère. La belle-mère aimerait qu'on la chasse de la maison.
- Le mari est polygame. La 1ère femme est à Daloa chez ses parents. Elle compte divorcer.

La femme et ses enfants

+ Ses enfants fréquentent une école privée. Elle les accompagne tous les jours à l'école. Elle va souvent voir les maîtres pour se renseigner sur le travail des enfants.

+ Elle s'occupe de leur éducation puisque leur père est pour la plupart du temps au travail. Elle surveille leurs fréquentations.

+ Lorsqu'ils sont malades, elle les amène au dispensaire.

+ Elle aimerait que ses enfants fassent de bonnes études.

La femme face à elle-même

Elle nourrit des projets. Elle aimerait s'acheter de beaux habits, des bijoux en or, une télévision, un réfrigérateur. Mais ces projets sont loin d'être réalisés. Elle n'a pas de source de revenus. Le salaire du mari ne peut tout faire.

2- Logement 2

a- Maryame Haïdara

- Date et lieu de naissance : vers 1948 à Abidjan
- Ethnie : Malinké
- Statut matrimonial : mariée (mère d'une fillette de 10 ans qui n'est pas de son mari). Le mari est chauffeur chez Agripac. Elle est mariée depuis seulement 4 ans.

Les activités

Elle ne tient pas de commerce. Elle s'occupe de son ménage lorsque c'est son "tour".

Budget : 1 sac de riz de 100 kgs (10.000 Frs)
 15 000 Frs (qu'on divise en 2 puisque le mari est bigame)
 1 sac de charbon (1 500 Frs).

Elle n'a pas d'argent pour elle-même. Quand elle ne s'occupe pas de son ménage, elle vient passer la journée chez ses parents à Adjamé.

La femme et son mari

Elle ne s'entend pas bien avec son mari car ce dernier lui reproche de trop se promener. Elle ne s'entend pas avec sa coépouse qui est très jalouse.

La femme et ses enfants

Elle n'a pas d'enfant avec son mari. Sa fille est chez son père. Elle espère avoir d'autres enfants. Elle suit des traitements à l'hôpital.

Les rapports avec le voisinage

Elle s'entend avec tout le monde mais elle très liée à la locataire du logement 1.

Les projets

Elle n'a pas de projets ambitieux. Elle aspire à mieux vivre. Aussi aimerait-elle faire du commerce pour avoir de l'argent pour elle-même. Elle aimerait être indépendante économiquement de son mari.

b- Fanta Haïdara

- Date et lieu de naissance : 1943 à Man
- Statut matrimonial : mariée, mère de 6 enfants
- Nom du mari : Diaby Sékou
- Profession : chauffeur chez Agripac

Les activités

Elle ne tient pas de commerce. Elle s'occupe de son ménage essentiellement.

Budget : 7 500 Frs par mois + 1 sac de riz de 100 kgs (qu'elle partage avec sa coépouse), 1 sac de charbon (1 500 Frs).

Elle n'a pas d'argent pour elle-même. Quand elle ne s'occupe pas de son ménage, elle va rendre visite à des amis, des parents soit dans le quartier soit à Adjamé, Treichville, Cocody.

La femme et son mari

Elle ne s'entend pas avec son mari qui lui reproche d'être trop jalouse. Elle fait des scènes à sa coépouse. Elle ne s'entend pas avec sa coépouse. Elle lui garde quelquefois rancune.

La femme et ses enfants

Elle a 6 enfants. Les deux premières filles sont mariées. Elle a 1 petite fille.

. Seul son 1er fils va en classe. Elle n'élève pas ses enfants de la même façon. Les filles l'aident dans les travaux ménagers. Elle surveille la fréquentation de ses enfants.

Les projets

Elle a de nombreux projets (faire du commerce, s'acheter des habits) mais elle n'a pas d'argent pour les réaliser. Elle dépend économiquement de son mari.

3- Logement 4

a- Fanta Cissé

- Date et lieu de naissance : vers 1943 à Man
- Statut matrimonial : mariée, mère de 4 enfants
- Nom du mari : Djémory Coulibaly
- Profession : chauffeur à la Sotra

Les activités

Elle vend des médicaments ghanéens. Elle achète le sachet de 1 000 gelules à 5 000 Frs qu'elle revend à 7 000 Frs ou 8 000 Frs. Elle se promène dans le quartier pour les vendre.

Organisation quotidienne

Elle ne va très souvent au marché. Les quelques rares fois qu'elle s'y rend, elle part vers 8 h pour revenir vers 10 heures. Ensuite, elle prépare le repas de midi.

Vers 16 heures, c'est la corvée de l'eau. Ensuite, elle s'occupe de ses enfants, prépare le repas du soir.

La femme et son mari

Elle s'entend parfaitement avec son mari. Les beaux-parents ne l'aiment pas beaucoup. Elle ne s'entend pas avec sa rivale. Elles se disputent tout le temps.

Budget :

Le mari donne 7 500 Frs par mois soit 3 750 Frs pour chaque femme, 2 sacs de riz de 60 kgs. Cette somme est dérisoire pour le nombre important de personnes qui habitent la maison. Ils restent des jours sans manger.

La femme et ses enfants

Tous ses enfants sont en bas âge. Aucun d'entre eux ne va à l'école. Sa lère fille aînée l'aide dans les travaux ménagers.

Les projets

Elle a des ambitions. Elle aimerait d'abord mieux vivre, avoir à manger tous les jours, pouvoir s'habiller convenablement. Elle manque d'argent.

b- Djessou Coulibaly

- Date et lieu de naissance : 1943 à Gagnoa
- Statut matrimonial : mariée et mère de 7 enfants
- Coépouse de Fanta Cissé

Activités

Elle tient un commerce. Elle achète des tissus au Port pour les revendre. Son commerce la retient la plupart du temps hors de chez elle. Elle quitte sa maison vers 7 h du matin pour ne rentrer qu'à 18 heures.

Organisation quotidienne

Elle a avec elle sa mère qui fait la cuisine pour ses enfants. Elle n'est jamais là.

La femme et son mari

Elle ne s'entend pas avec son mari. Ils se disputent tout le temps. Ils arrivent à se garder rancune pendant des mois. Elle ne s'entend pas du tout avec sa coépouse.

La femme et ses enfants

Elle est seule responsable de l'éducation de ses enfants. Elle s'occupe de leur scolarité (paye leurs études).

Elle n'a que des fils et souhaiterait avoir un jour une fillette.

Les projets

Elle a de nombreux projets. Mais certains de ces projets sont réalisés. Elle a envoyé sa mère cette année à la Mecque. Elle espère construire une maison au village. Elle projette cela pour l'année prochaine.

4- Logement 6

Bamba Mariame

- Date et lieu de naissance : en 1948 à Bonoua
- Statut matrimonial : mariée sans enfant
 - Nom du mari : Morisana Diabaté
 - Profession : Chauffeur à la Sotra

Les activités

Elle ne tient pas de commerce. Elle s'occupe essentiellement de son ménage.

Organisation quotidienne

Elle part au marché vers 8 h le matin et en revient vers 9 h 30. Elle aurait pu faire sa provision pour 2 ou 3 jours puisqu'elle a un frigidaire mais elle préfère y aller pour faire la causette avec ses camarades.

L'après-midi, elle fait la corvée de l'eau, fait la cuisine.

La femme et son mari

Elle s'entend avec son mari. Ils sortent ensemble de temps en temps.

Budget : 500 F/j lorsqu'il y a un sac de riz de 60 kg; 700 F/j quand il n'y en a pas; 1 sac de charbon = 1 500 Frs.

La femme et ses enfants

Elle n'a pas d'enfant.

Les projets

Elle n'a pas de projet important. Elle aspire seulement à mieux vivre. Elle espère avoir un jour des enfants.

III. Yopougon

1. Appartement 1

Marguerite Guehi

- Date et lieu de naissance : 1950 à Zonan Hounien (Danané)
- Statut matrimonial : mariée, mère d'1 enfant

Activités

Elle ne tient aucun commerce. Elle s'occupe uniquement de son foyer. Elle part au marché tous les jours vers 8 heures pour en revenir vers 9 h 30. Elle prépare le repas de midi à partir de 10 heures. L'après-midi, elle se repose et fait le repas du soir.

La femme et son mari

Elle s'entend avec son mari. Ils sont mariés nouvellement. Elle n'a pas de coépouse.

La femme et ses enfants

Elle désire avoir beaucoup d'enfants.

Les projets

Elle espère qu'ils pourront acheter une maison, une voiture. Mais ces projets sont loin d'être réalisés.

Appartement 2

a- Touakeu Geu Madeleine

- Date et lieu de naissance : vers 1932 à Zouan Hounien (Danané)
- Statut matrimonial : mariée, mère de 3 enfants

Activités

De 1969 à 1974, elle vendait des oranges, des bananes, des arachides, de l'igname devant la cour à Adjamé et au marché à Yopougon. Elle a commencé avec 1 000 Frs.

La journée, elle vendait de l'attiéké. Elle avait 1 000 Frs à 1 500 F/j. La nuit, elle vendait des ignames frites devant le cinéma. Elle faisait 3 000 F/ nuit. Depuis 1974, elle est inactive à cause de son état de santé. Elle ne s'occupe plus des travaux ménagers à la maison.

La femme et son mari

Elle s'entend avec son mari. Ils sortent très souvent ensemble pour aller voir des parents, des amis dans le quartier. Ils vont au cinéma.

Elle s'entend avec ses 2 coépouses qui la respectent comme leur maman.

La femme et ses enfants

Elle a 3 enfants. Les 2 derniers vont à l'école. Elle surveille leurs fréquentations et veut que ses enfants réussissent dans la vie.

b- Pierrette Clélou

- Date et lieu de naissance : 20/7/1955 à Bozandepieu (Danané)
- Statut matrimonial : mariée, mère d'1 enfant

Activités

Elle tient un petit commerce. Elle fait des beignets et a 25 F ou 50 F/j qu'elle économise pour acheter des habits à sa fille ou pour s'acheter des foulards, des chaussures.

Organisation quotidienne

Elle se lève tous les matins à 6 heures. Elle part au marché vers 7 h 30 pour en revenir vers 8 h 30.

Elle s'occupe des travaux ménagers : la cuisine, le balayage, le raccommodage.

La femme et son mari

Elle s'entend avec son mari. Elle le respecte car il est plus âgé qu'elle. Ils sortent ensemble pour aller au cinéma. Elle s'entend avec ses coépouses.

La femme et ses enfants

Elle n'a qu'un seul enfant et espère en avoir beaucoup.

Les projets

Elle n'a pas de projet parce qu'elle n'a pas d'argent pour elle-même.

c- Yohakouo Cathérine

- Date et lieu de naissance : 1952 à Tron Hounien (Danané)
- Statut matrimonial : mariée, mère de 2 enfants

Activités

Elle vend des beignets (200 F/jour). Elle économise cet argent pour acheter du savon, des foulards, des habits pour son bébé.

Elle partage les travaux ménagers avec sa coépouse. Souvent, elle part au marché. Elles font la cuisine ensemble.

La femme et son mari

Elle s'entend avec son mari. Ils ne se disputent jamais. Ils causent ensemble, sortent souvent. Elle s'entend avec ses coépouses.

La femme et ses enfants

Elle pense qu'un enfant doit être surveillé dans ses fréquentations pour qu'il ne devienne pas un délinquant. Elle aimerait que ses enfants fassent des études sérieuses pour devenir "grands types".

Les projets

Elle n'a pas de projet. Elle se contente de vivre en parfaite harmonie avec son entourage.

S O M M A I R E

Introduction de Ph. Haeringer	I à VI	
A- ENQUETE PRINCIPALE		Page
DEUX COURS A ADJAME ET ABOBO-GARE		1
I. Présentation des cours		2
Le cadre matériel et la vie collective		
1. Adjamé-Cocody		3
2. Abobo-Gare		4
II. La vie du ménage		7
1. L'emploi du temps quotidien		8
2. Le budget		9
3. Les repas : rythmes et compositions		10
4. Les repas : scénario		12
5. L'incidence du Ramadan		13
6. La vie conjugale		14
III. La vie de la femme et l'éducation de l'enfant		17
1. Les activités commerciales des femmes		18
2. La femme et ses loisirs		19
a- Activités sociales. Visites. Amitié		19
b- Plaisirs		20
c- Soins du corps. Hygiène. Habillement		20
3. Les problèmes de santé		22
4. Les enfants		22
a- Education		23
b- Ecole		23
c- Santé		24
d- Rôles respectifs de la mère et du père		24
5. Les femmes et le village		25
6. Les projets des femmes		25

B- ENQUETE COMPLEMENTAIRE	
UN IMMEUBLE DE YOPOUGON	27
1. L'emploi du temps	29
2. La vie conjugale	29
3. Les repas	30
4. Les enfants	31
5. La femme face à elle-même	32
Conclusion	34
C- FICHES INDIVIDUELLES	
I. Adjamé-Cocody	36
1. Logement 1	36
2. Logement 2	37
3. Logement 5	42
4. Logement 6	44
5. Logement 9	46
6. Logement 10	47
II. Abobo-Gare	48
1. Logement 1	48
2. Logement 2	50
3. Logement 4	52
4. Logement 6	54
III. Yopougon	55
1. Appartement 1	55
2. Appartement 2	56